

BIBLIOTHÈQUE BYZANTINE

# BYZANCE

## ET LA MER

LA MARINE DE GUERRE, LA POLITIQUE  
ET LES INSTITUTIONS MARITIMES  
DE BYZANCE AUX VII<sup>E</sup>-XV<sup>E</sup> SIÈCLES

PAR

**HÉLÈNE AHRWEILER**



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE



BIBLIOTHÈQUE BYZANTINE

ÉTUDES

DE MEMBRE

BYZANCE ET LA MER

BYZANCE ET LA MER

5145

82

10161

(5)

DU MÊME AUTEUR

---

- L'Epitéleia dans le cartulaire de la Lembiotissa, dans *Byzantion*, t. XXIV, 1954, pp. 71-94.  
A propos de l'Epitéleia, dans *Byzantion*, t. XXVII, 1957, pp. 369-372.  
La politique agraire des empereurs de Nicée, dans *Byzantion*, t. XXVIII, 1958, pp. 51-56.  
Note additionnelle sur la politique agraire de Nicée, dans *Byzantion*, t. XXVIII, 1958, pp. 135-136.  
Les forteresses construites en Asie Mineure face aux invasions seldjoucides, dans *Akten d. XI. Intern. Kongr.*, Munich, 1960.  
Recherches sur l'Administration de l'empire byzantin aux IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, dans *Bull. de Corresp. Hellénique*, t. LXXXIV, 1960, pp. 1-110 (Thèse de Doctorat du 3<sup>e</sup> Cycle).  
L'administration militaire de la Crète byzantine, dans *Byzantion*, t. XXXI, 1961, Mélanges G. OSTROGORSKY, p. 239-252.  
Fonctionnaires et bureaux maritimes à Byzance, dans *Revue des Etudes byzantines*, t. XIX, 1961, Mélanges R. JANIN, pp. 239-252.  
Les Arabes en Asie Mineure, dans *Revue historique*, t. CCXXVII, 1962, pp. 1-32.  
Une inscription sur les Mélingues du Taygète demeurée inaperçue, dans *Bull. de Corr. Hellén.*, t. LXXXVI, 1962, pp. 2-10.  
Nouvelle hypothèse sur le tétartéron d'or et la politique monétaire de Nicéphore Phocas, dans *Recueil des travaux de l'Inst. byzantin de l'Académie Serbe*, t. VIII, 1963, p. 1-10.  
L'évolution sémantique du mot Tzakônes : terme ethnique et militaire, dans *Revue des Etudes byzantines*, t. XXI, 1963, pp. 243-250.  
Dévolution de droits fiscaux sous les Comnènes et les Paléologues (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), dans *Actes du XII<sup>e</sup> Congrès intern. des Etudes byzantines* (Ochrid, 1961), Belgrade, 1964, t. I.  
La région de Smyrne entre les deux occupations turques, dans *Travaux et Mémoires du Centre de Recherches d'Histoire et Civilisation Byzantines*, t. I, Paris, 1965, 200 p.
-



*BIBLIOTHÈQUE BYZANTINE*

publiée sous la direction de PAUL LEMERLE

---

ÉTUDES

— 5 —

BYZANCE ET LA MER

LA MARINE DE GUERRE  
LA POLITIQUE ET LES INSTITUTIONS MARITIMES  
DE BYZANCE AUX VII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> SIÈCLES

par

Hélène AHRWEILER

*Docteur ès Lettres*

*Chargée de Recherche au Centre National de la Recherche Scientifique*



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE  
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN — PARIS

—  
1966



DÉPOT LÉGAL

1<sup>re</sup> édition . . . . . 1<sup>er</sup> trimestre 1966

TOUS DROITS

de traduction, de reproduction et d'adaptation  
réservés pour tous pays

© 1966, *Presses Universitaires de France*



## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

|                                          |                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Acta SS</i> .....                     | <i>Acta Sanctorum</i> , éd. V. PALMÉ (Paris-Rome).                                                                                                                                                                                    |
| <i>Actes de Chios</i> .....              | K. KANELAKIS, <i>Χιακὰ Ἀνάλεκτα</i> , Athènes, 1890, p. 538 et suiv.                                                                                                                                                                  |
| <i>Actes de Lavra</i> .....              | Germaine ROUILLARD-P. COLLOMP, <i>Actes de Lavra</i> , Archives de l'Athos, I, Paris, 1937.                                                                                                                                           |
| AHRWEILER, <i>Recherches</i> .....       | H. GLYKATZI-AHRWEILER, <i>Recherches sur l'administration de l'Empire byzantin aux ix<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècles</i> , B.C.H., t. 84, 1960, p. I-III.                                                                         |
| A.J.A. ....                              | <i>American Journal of Archeology</i> (Washington).                                                                                                                                                                                   |
| AMARI, <i>Storia</i> .....               | M. AMARI, <i>Storia dei Musulmani di Sicilia</i> <sup>2</sup> , Catane, 1933.                                                                                                                                                         |
| <i>Anal. Boll.</i> .....                 | <i>Analecta Bollandiana</i> (Bruxelles).                                                                                                                                                                                              |
| <i>Annali Genovesi</i> .....             | <i>Annali genovesi di Caffaro e de suoi continuatori</i> , éd. L. BELGRANO et C. IMPERIALE, Fonti per la storia d'Italia, XI-XIV, Gênes-Rome, 1890-1929.                                                                              |
| B.C.H. ....                              | <i>Bulletin de Correspondance hellénique</i> (Paris).                                                                                                                                                                                 |
| BENEŠEVIĆ, <i>Ranglisten</i> .....       | V. BENEŠEVIĆ, <i>Die byz. Ranglisten nach dem Kletorologion Philothei und nach den Jerusalem. Hs.</i> , <i>Byz. Neugr. Jahrb.</i> , t. 5, 1926, p. 97-167 ; t. 6, 1928, p. 143-145.                                                   |
| B.N.Ĵ. ....                              | <i>Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher</i> (Berlin-Athènes).                                                                                                                                                                       |
| BRÉHIER, <i>Les Institutions</i> .....   | L. BRÉHIER, <i>Les institutions de l'Empire byzantin (Évolution de l'Humanité, 32 bis)</i> , Paris, 1948.                                                                                                                             |
| BURY, <i>Administrative System</i> ..... | J. BURY, <i>The Imperial Administrative System in the Ninth Century with a revised text of the Kletorologion of Philotheos</i> , London, 1911.                                                                                        |
| BURY, <i>Naval Policy</i> .....          | J. BURY, <i>The Naval Policy of the Roman Empire in relation to the western Provinces from the vii<sup>th</sup> to the ix<sup>th</sup> century</i> , <i>Centenario della nascita di Michele Amari</i> , Palermo, 1910, II, pp. 21-31. |
| Byz. ....                                | <i>Byzantion</i> (Bruxelles).                                                                                                                                                                                                         |
| B.Z. ....                                | <i>Byzantinische Zeitschrift</i> (Munich).                                                                                                                                                                                            |



- CAHEN, *La Syrie du Nord* ..... C. CAHEN, *La Syrie du Nord au temps des Croisades*, Paris, 1940.
- CECAUMENI *Strategicon* ..... B. WASSILIEVSKIJ-V. JERNSTEDT, *Cecaumeni Strategicon et incerti scriptoris de officiis regis libellus*, Petrograd, 1896.
- CHALANDON, *Alexis I<sup>er</sup>* ..... F. CHALANDON, *Essai sur le règne d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène (1081-1118)*, Paris, 1900.
- CHALANDON, *Les Comnènes* ..... F. CHALANDON, *Jean Comnène (1118-1143) et Manuel Comnène (1143-1180)*, Paris, 1912.
- C.I.G. .... *Corpus Inscriptionum Graecarum*, IV, éd. BOECK.
- C.M.H. .... *The Cambridge Mediaeval History*, 1911 et suiv.
- C.S.C.O. .... *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium*.
- Corinth XII ..... Gladys DAVIDSON, *The Seals, Corinth XII : The Minor Objects*, Princeton, 1952.
- CRAMER, *Anecdota Oxoniensia* ..... J. A. CRAMER, *Anecdota Graeca et codd. ms. Bibliothecarum Oxoniensium*, I-IV, Oxford, 1935-1936.
- DARROUZÈS, *Épistoliers* ..... J. DARROUZÈS, *Épistoliers byzantins du X<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1960.
- D.I.E.E. .... Δελτίον Ἱστορικῆς καὶ Ἐθνολογικῆς Ἑταιρείας Ἑλλάδος (Athènes).
- DÖLGER, *Regesten* ..... F. DÖLGER, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches* (Corpus der griech. Urkunden d. Mittelalters u. d. neueren Zeit, Reihe A Abt. I), Munich-Berlin, 1924-1960.
- DÖLGER, *Schatzkammern* ..... F. DÖLGER, *Aus den Schatzkammern des Heiligen Berges*, Munich, 1948.
- D.O.P. .... *Dumbarton Oaks Papers* (Washington).
- E.B. .... *Études byzantines* (Paris, suite de *Échos d'Orient*).
- E.E.B.S. .... Ἑπετηρὶς Ἑταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν (Athènes).
- EICKHOFF, *Seekrieg* ..... E. EICKHOFF, *Seekrieg und Seepolitik zwischen Islam und Abendland*, Saarland, 1954 (exemplaire ronéotypé).
- Ekkl. Alèth. .... Ἑκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια (Constantinople).
- E.O. .... *Échos d'Orient* (Paris).
- F.H.G. .... *Fragmenta Historicorum Graecorum*, éd. C. MÜLLER, Paris, t. IV, 1851 ; t. V, 1884.
- GAY, *L'Italie méridionale* ..... J. GAY, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin depuis l'avènement de Basile I<sup>er</sup> jusqu'à la prise de Bari par les Normands (867-1071)*, Paris, 1904.
- GEANAKOPOLOS, *Michael Palaeologus* .. D. GEANAKOPOLOS, *Emperor Michael Palaeologus and the West*, Cambridge, Mass., 1959.



- GRÉGOIRE, *Inscriptions d'Asie Mineure* H. GRÉGOIRE, *Recueil des Inscriptions grecques chrétiennes de l'Asie Mineure*, I, Paris, 1922.
- GRUMEL, *Regestes* ..... V. GRUMEL, *Les Regestes des Actes du Patriarcat de Constantinople*, Paris, 1932 (I), 1936 (II), 1947 (III).
- GUILLAND, *Le drongaire* ..... R. GUILLAND, *Études de titulature et de prosopographie byzantines : Les chefs de la marine : le drongaire, le mégaduc*, *B.Z.*, t. 44, 1951, p. 212 et suiv.
- Hellènika* ..... 'Ελληνικά (Athènes).
- HOPF, *Chroniques* ..... C. HOPF, *Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues*, Berlin, 1873.
- I.R.A.I.K. .... *Izvestija Russkogo Archeologičeskogo Instituta v Konstantinopole*.
- J.H.S. .... *Journal of Hellenic Studies* (Londres).
- KÓNSTANTOPOULOS, *Byz. Molybdoboulla* ..... K. KÓNSTANTOPOULOS, Βυζαντινά μολυβδόβουλλα ἐν τῷ ἐθνικῷ νομισματικῷ μουσεῖῳ Ἀθηνῶν, *Journal international d'archéologie numismatique* (Athènes), t. V, 1902 ; t. X, 1907.
- LATYŠEV, *Menologii* ..... V. LATYŠEV, *Menologii anonymi Byzantini saeculi X quae supersunt*, Petropoli, 1912, I-II.
- LAURENT, *Bulles métriques* ..... V. LAURENT, *Les bulles métriques dans la sigillographie byzantine*, Athènes, 1932.
- LAURENT, *Corpus* ..... V. LAURENT, *Le Corpus des sceaux de l'Empire byzantin*, t. V : *L'Église*, Paris, 1963.
- LAURENT, *Orghidan* ..... V. LAURENT, *La collection C. Orghidan* (Bibliothèque Byzantine, Documents, I), Paris, 1952.
- LEMERLE, *Esquisse* ..... P. LEMERLE, *Esquisse pour une histoire agraire de Byzance : les sources et les problèmes*, *Rev. Hist.*, t. 219, 1958, p. 32-74, 254-284 ; t. 220, 1958, p. 43-94.
- LEMERLE, *Prolégomènes* ..... P. LEMERLE, *Prolégomènes à une édition critique et commentée des « Conseils et Récits » de Kékauménos*, Mémoires de l'Ac. Royale de Belgique, Classe d. Lettres, t. LIV, I, Bruxelles, 1960.
- LEWIS, *Naval Power* ..... A. LEWIS, *Naval Power and Trade in the Mediterranean A.D. 500-1100*, Princeton, 1951.
- MAI, N.P.B. .... A. MAI, *Nova Patrum Bibliotheca*, 10 tomes, Rome, 1852 et suiv.
- M.A.M.A. .... *Monumenta Asiae Minoris Antiqua*, Manchester, 1928 et suiv.
- MANSI ..... J. D. MANSI, *Sacrorum Conciliorum nova et amplissima collectio*, Florence, 1769 et suiv.



- MARTINO DA CANALE ..... Cronica dei Veneti, éd. POLIDORI-GALVANI, *Archivio storico italiano*, t. VIII, 1845, p. 268-707.
- M.G.H. .... Monumenta Germaniae Historica.
- M.-M. .... MIKLOSICH-MÜLLER, *Acta et Diplomata Graeca medii aevi sacra et profana*, 6 vol., Vienne, 1860-1890.
- MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*<sup>2</sup> ..... G. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, I : Die byz. Quellen d. Geschichte d. Türkvölker ; II : Sprachreste d. Türkvölker in d. byz. Quellen, 2<sup>e</sup> éd., Berlin, 1958.
- Muratori, R.I. SS. .... L. MURATORI, *Rerum Italicarum Scriptores*, Milan, 1723 et suiv.
- Naumachica* ..... A. DAIN, *Naumachica*, Paris, 1943.
- N. Hell.* ..... S. LAMPROS, Νέος Ἑλληνομνημίων (Athènes).
- O.C.P.* ..... *Orientalia Christiana Periodica* (Rome).
- OSTROGORSKIJ, *Geschichte*<sup>3</sup> ..... G. OSTROGORSKY, *Geschichte des Byzantinischen Staates* (Handbuch der Altertumswissenschaft, fondé par I. MÜLLER-W. OTTO), 3<sup>e</sup> éd., Munich, 1963.
- PANČENKO, *Catalogue* ..... Katalog Molivdovulov, I.R.A.I.K., t. 8, 1903, p. 199-246 ; t. 9, 1904, p. 342-396 ; t. 13, 1908, p. 78-151.
- PAPADOPOULOS-KÉRAMEUS, *Analecta Hiér. Stach.* ..... A. Παπαδόπουλος-Κεραμεύς, Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, 5 vol., Petrograd, 1891-1898.
- PHILOTHÉE, *Klètorologion* ..... (Cf. J. BURY, *Administrative System*.)
- Ph. S.K.* ..... Φιλολογικὸς Σύλλογος Κωνσταντινουπόλεως (Constantinople).
- P.G.* ..... J.-P. MIGNE, *Patrologiae cursus completus, series graecolatina*, Paris, 1857 et suiv.
- P.L.* ..... J.-P. MIGNE, *Patrologiae cursus completus, series latina*, Paris, 1844 et suiv.
- RALLÈS-POTLÈS, *Syntagma* ..... Σύνταγμα τῶν θεῶν καὶ ἱερῶν κανόνων, ὑπὸ Γ. Πάλλη καὶ Μ. Ποτλῆ, 6 vol., Athènes, 1852-1859.
- R.E.B.* ..... *Revue des Études byzantines* (Paris).
- REGEL, *Fontes* ..... W. REGEL, *Fontes Rerum Byzantarum*, Petro-  
poli, I, 1, 1892 ; 2, 1917.
- R.E.G.* ..... *Revue des Études grecques* (Paris).
- R.H.* ..... *Revue historique* (Paris).
- R.H.C.* ..... *Recueil des Historiens des Croisades*.
- SATHAS, *Més. Bibl.* ..... K. Σάθας, Μεσαιωνική Βιβλιοθήκη, 7 vol., Venise, 1872-Paris, 1894.



- SCHLUMBERGER, *Sigillographie* ..... G. SCHLUMBERGER, *La sigillographie de l'Empire byzantin*, Paris, 1884.
- USPENSKIJ, *Taktikon* ..... F. USPENSKIJ, *Vizant. tabel' o rangach, I.R.A.I.K.*, t. 3, 1898, p. 98 et suiv.
- TAFEL-THOMAS, *Urkunden* ..... G. TAFEL-G. THOMAS, *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig*, I-III (Fontes Rerum Austriacarum, Diplomataria et Acta, XII-XIV), Vienne, 1856-1857.
- TRINCHERA, *Syllabus* ..... F. TRINCHERA, *Syllabus graecarum membranarum quae partim Neapoli in majori tabulario et primaria bibl., partim in Casinensi coenobio ac Cavensi et in episc. tabulario Neritino jam diu delitescentes...*, Naples, 1865.
- VASILIEV, *Byzance et les Arabes* ... A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, I : *La dynastie d'Amorium (820-867)*, éd. fr. par H. GRÉGOIRE et M. CANARD, Bruxelles, 1935 ; II : *La dynastie macédonienne. Extraits des sources arabes*, trad. par M. CANARD, Bruxelles, 1950.
- VILLEHARDOUIN ..... VILLEHARDOUIN, *La conquête de Constantinople*, éd. E. FARAL, Paris, 1961.
- Viz. Vr.* ..... *Vizantijski Vremennik* (Petrograd, 1894-1927, Moscou, 1947 et suiv.).
- ZAKYTHINOS, *Dioikètikè diairésis*.... D. ZAKYTHINOS, *Μελέται περὶ τῆς διοικητικῆς διαίρέσεως καὶ τῆς ἐπαρχιακῆς διοικήσεως ἐν τῷ βυζαντινῷ κράτει*, *E.E.B.S.*, t. 17, 1942 — t. 25, 1955, p. 1-178 (t. à p.).
- ZAKYTHINOS, *Le despotat* ..... D. ZAKYTHINOS, *Le Despotat grec de Morée*, I, Paris, 1932 ; II, Athènes, 1953.
- Zbornik radova* ..... *Zbornik Radova Vizantološkog Instituta* (Belgrade).
- ZEPOS, *Jus* ..... J. et P. ZEPOS, *Jus Graecoromanum*, Athènes, 1931, 8 vol. (= ZACHARIÄ v. LINGENTHAL, *Jus Graeco-Romanum*, Leipzig, 1856-1884, 7 vol.).

\* \* \*

Les œuvres des écrivains byzantins suivants sont citées d'après l'édition de Bonn (*Corpus Scriptorum Historiae Byzantinae*, Bonnae, 1828 et suiv.) : ATTALEIATE, CAMÉNIATE, CANTACUZÈNE, CEDRENUS, EPHRAEM, GÉNÉSIOS, GEORGES LE MOINE CONTINUÉ, GLYKAS, GRÉGORAS, KINNAMOS, LAONIKOS CHALKOKONDYLÈS, LÉON DIACRE, LÉON GRAMMAIRIEN, MALALAS, MANASSÈS, MÉNANDRE, NICÉPHORE BRYENNE, NICÉTAS CHONIATE, PACHYMÈRE, Ps. KÓDINOS, SKYLITZÈS, SYMÉON MAGISTRE (Pseudo Syméon), THÉODOSE, THÉOPHANE CONTINUÉ, THÉOPHYLACTE SIMOCATTA, ZONARAS.



Selon l'édition de Bonn sont aussi cités le *De Ceremoniis* de Constantin PORPHYROGÉNÈTE, le *Chronicon Pascale* et le *Péri Paradromès* Polémou.

Les auteurs et ouvrages suivants sont cités d'après l'édition indiquée ci-après : ACHMET, *Oneirocriticon* (DREXL) ; ANNE COMNÈNE (LEIB) ; ACROPOLITE (HEISENBERG) ; *Chronique anonyme* (BAUER, éd. TEUBNER) ; *De Thematribus* de CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE (PERTUSI) ; du même, *De Administrando Imperio* (MORAVCSIK-JENKINS), I (édition) et II (commentaire) ; DOUKAS (GRECU) ; EUSTATHE, *De expugnatione Thessalonicae* (KYRIAKIDÈS : *Testi e Monumenti*, 5) ; GEORGES LE MOINE (de BOOR) ; Jean LYDOS (WÜNSCH) ; KRITOBOULOS IMBRIOS (MÜLLER, *F.H.G.*, V) ; MICHEL CHONIAÏTE (S. LAMPROS, *Ta sôzoména Akominatou*, Athènes, 1879 et suiv.) ; NICÉPHORE (de BOOR) ; *Patria de Constantinople* (PREGER) ; PHRANTZÈS (J. PAPADOPOULOS) ; PROCOPE (HAURY) ; PSELLOS (RENAULD) ; SKOUTARIÔTÈS (HEISENBERG) ; et pour la période avant 1204, SATHAS, *Més. Bibl.*, VII) ; THÉODOSE DE MÉLITÈNE (TAFEL) ; THÉOPHANE (de BOOR) ; TZETZÈS (PRESSEL).



## INTRODUCTION

### LE MONOPOLE NAVAL DE BYZANCE ET SON DÉCLIN : DE JUSTINIEN I<sup>er</sup> AUX ISAURIENS

« L'empereur de Constantinople est maître de toutes les mers jusqu'aux Colonnes d'Hercule. »

(CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE,  
*De Thematibus*, p. 94.)

Les grandes victoires des généraux de Justinien I<sup>er</sup>, de Bélisaire contre les Vandales de l'Afrique du Nord (533) et de Narsès contre les Ostrogoths en Italie (553), obtenues grâce à une série d'expéditions maritimes, ont fait de la Méditerranée entière une mer byzantine ; seule une petite partie du littoral, le sud de la France et notamment les Bouches du Rhône, restait sous le contrôle des Francs, lesquels étaient encore dépourvus de toute puissance navale (1). La flotte vandale, qui contrôlait jusqu'alors la Méditerranée occidentale, avec les îles Baléares, la Sardaigne et la Corse comme bases importantes, disparaît. L'effort des Ostrogoths pour s'installer sur le littoral de l'Italie du Sud, en Sicile et en Sardaigne, échoue définitivement : les Ostrogoths abandonnent alors toute prétention navale.

Byzance, installée dans les frontières de l'Empire romain unifié à nouveau sous son contrôle, devient au milieu du VI<sup>e</sup> siècle la maîtresse de la Méditerranée, alors véritable « lac romain » (2). De même le long effort de Justinien I<sup>er</sup>, finalement couronné de succès, pour rétablir en Crimée la paix troublée par les agitations des Huns, et pour éloigner les Perses de la Lazique (3), consolida définitivement les possessions byzantines dans le

(1) Cf. E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, Paris, Bruxelles, Amsterdam, 1949, t. II, p. 339-368, 547-571, 597-604, et *excursus* P, p. 820-821 : récit et datation des événements.

(2) L'expression est de J. BURY, *Naval Policy*, p. 23.

(3) E. STEIN, *op. cit.*, t. II, p. 303-305, 510-516, et *excursus* I, p. 811-813, sur la Lazique.



Pont-Euxin, ouvert depuis la disparition des flottilles gothes à la seule activité maritime des Byzantins. En effet, Justinien put ainsi empêcher les Perses de s'installer sur les côtes du Pont-Euxin et de disputer le contrôle byzantin dans cette partie des mers, contrôle effectué depuis les bases d'Odessos (1), de Cherson, du Bosphore Cimmérien, de Pityous (Poti) et de Trébizonde, débouchés par ailleurs du commerce avec la Russie et l'Asie intérieure (2).

Ainsi, dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, Byzance, bien qu'ébranlée sur ses frontières danubiennes et dans ses provinces balkaniques par les invasions barbares, en recul dans sa partie italienne à la suite du progrès des Ostrogoths, et exténuée enfin par les longues luttes contre les Perses en Orient, se trouva à la tête d'un immense empire maritime, qui s'étendait du fond du Pont-Euxin à Gibraltar et à Suez : la présence de la flotte éthiopienne (3) dans la mer Rouge marque la limite du monopole naval de Byzance, absolu dans la Méditerranée et la mer Noire, autour desquelles sont installées les populations de l'Empire ; seule la mer unit à ce moment les possessions byzantines, elle reste la seule route sûre que Constantinople puisse utiliser pour contrôler ses provinces lointaines, elle est le seul véhicule de l'autorité impériale dans le monde byzantin, encerclé de tous côtés d'ennemis qui avancent obstinément vers la mer et le confinent de plus en plus dans une mince zone littorale, dont l'étroitesse, en contraste avec son énorme longueur, rend la défense de plus en plus aléatoire. Dans le monde byzantin de la fin du VI<sup>e</sup> siècle, la flotte byzantine n'est point un moyen de défense, aucune menace ne pesant sur les mers ; elle devient l'instrument de la police navale (4) ; ses escadres sont attachées aux grands ports pontiques et méditerranéens, alors animés par la vie commerciale active de l'époque (5). Ainsi, tandis que les mers byzantines

(1) Mentionnée dans l'*épitomé* des nouvelles de Justinien due à Théodore (*Novelle* n° 41, éd. ZACHARIÄ V. LINGENTHAL, I, p. 355) comme siège du *quaestor exercitus* (cf. ci-dessous, p. 12, n. 2). Sur Odessos, base d'une escadre byzantine, cf. MÉNANDRE, p. 405.

(2) Sur l'importance de ces bases au VI<sup>e</sup> siècle, cf. ZEPOS, *Jus*, I, p. 19 ; MÉNANDRE, p. 398 ; PROCOPE, *De Aedificiis*, III, 7, 8, 13-17, p. 100-101 ; A. VASILIEV, *The Goths in the Crimea*, Cambridge, Massachusetts, 1936, p. 40, 43, 70 sq. ; E. STEIN, *op. cit.*, II, p. 60-65, 303-305. JUSTINIEN, *Novelle* n° 31, éd. ZACHARIÄ V. LINGENTHAL, I, p. 191, mentionne Pityous et Sébastopolis comme *frouria* (forteresses) ; cette nouvelle adressée au *moderator* d'Hélénopont est capitale pour l'étude du Pont-Euxin oriental au VI<sup>e</sup> siècle.

(3) Cf. Le martyre d'Aréthas, J. BOISSONADE, *Anecdota Graeca*, t. V, Paris, 1833, p. 49 sq., 53, texte capital, mais peu utilisé, pour la flotte éthiopienne et ses opérations contre les Himyarites dans la mer Rouge.

(4) Sur le sort de la flotte qui vainquit les Vandales et les Ostrogoths, cf. J. BURY, *Naval Policy*, p. 23.

(5) Sur le trafic commercial pendant le VI<sup>e</sup> siècle, cf. W. HEYD, *Histoire du commerce du Levant*, tr. F. RAYNAUD, Leipzig-Paris, 1885, t. I, p. 1-24 ; H. PIRENNE, *Mahomet et Charlemagne*,



sont constamment sillonnées par une multitude de bateaux de commerce exerçant le trafic entre l'Orient et l'Occident, entre le Pont-Euxin et la Méditerranée, les navires de guerre, en nombre relativement limité, stationnent dans leurs bases, véritable chaîne de forts maritimes tout le long du vaste littoral byzantin. Ils se contentent de contrôler la navigation et la bonne exécution du règlement maritime, ils ne se déplacent que pour assurer le courrier entre le centre et les provinces et, ceux de l'Égypte, pour escorter les convois de blé destinés à Constantinople. En effet, une caractéristique propre à toutes les périodes de paix maritime est le peu d'importance de la flotte de guerre par rapport au développement de la flotte marchande. Ainsi Byzance, jouissant, à partir de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, d'une suprématie absolue dans la Méditerranée et dans le Pont-Euxin, n'entretient régulièrement qu'une flotte modeste, armée dans sa plus grande partie par Constantinople, et qu'on envoie stationner aux points stratégiques du réseau maritime : en cas d'urgence, la mobilisation des bateaux de commerce pouvait largement fournir les moyens nécessaires au transport de troupes considérables ; ainsi, notons-le tout de suite, ce ne fut point la carence de la flotte qui entraîna les revers que Byzance connut après Justinien I<sup>er</sup>, et qui se soldent par la perte de son monopole naval dans la Méditerranée.

L'œuvre accomplie par Justinien I<sup>er</sup>, aussi grandiose qu'elle fût, ne pouvait pas durer longtemps. L'expansion de l'autorité impériale en Occident était avantageuse dans l'immédiat pour le développement du commerce byzantin et pour l'enrichissement des populations industrielles et marchandes de l'Orient (1), à un moment où l'Empire était secoué dans ses parties vitales (les Balkans et l'Orient) par les invasions barbares et par les convoitises perses. Mais elle ne pouvait qu'affaiblir militairement Byzance et diminuer les chances de défense des régions et des populations lointaines, qui, bien que prospères sous l'autorité de l'Empire, conservaient peu de liens avec Constantinople. La suite des événements, et notamment les succès perses, suivis aussitôt par les succès foudroyants des Arabes, qui, en l'espace d'un demi-siècle, établirent leur pouvoir sur toute la Méditerranée méridionale de la Syrie à l'Espagne, la réussite des Lombards en Italie et l'installation des Slaves dans les Balkans sont dans une large mesure la conséquence de la politique chimérique de la *reconquista* de l'ancien monde romain.

Bruxelles, 1937 ; et A. LEWIS, *Naval Power*, p. 3 sq. ; pour la période antérieure, cf. P. CHARLESWORTH, *Trade routes and commerce of the Roman empire*<sup>2</sup>, Cambridge, 1926, p. 178, 202, 238, le commerce avec l'Occident. Pour la controverse sur la thèse de Pirenne, cf. en dernier lieu E. PERROY, Encore Mahomet et Charlemagne, *R.H.*, t. CCXI, oct.-déc. 1954, p. 232 sq.

(1) Sur ce point les renseignements fournis par les sources occidentales sont éclairants ; cf. à titre d'exemple E. SALIN, *La civilisation mérovingienne*, Paris, 1950, p. 121 sq. et les textes en appendice ; A. PAPADOPOULOS-KÉRAMEUS, *Varia sacra*, Saint-Pétersbourg, 1909, p. 39 : mention d'un voyage de bateaux de l'Orient en France (= *klima Galliôn*).



Rêve éternel de Byzance qui, en tant que continuatrice et héritière de Rome, refusa obstinément tout au long de son histoire de renoncer à ses revendications occidentales (1), la réunification de l'Empire romain fut plusieurs fois tentée après Justinien I<sup>er</sup>. Elle s'est toujours soldée à la longue, et malgré quelques réussites parfois spectaculaires, par de véritables désastres pour Byzance, dont le centre de gravité resta toujours l'Orient. Expression du passé gréco-romain de Byzance, la politique de la *reconquista* accentuait les différences entre l'Orient et l'Occident byzantins, elle soulignait l'opposition entre les deux ressources fondamentales du pays, le commerce et l'agriculture, la mer et la terre. Byzance gréco-romaine, commerçante et industrielle, se tournait vers l'Occident, disputait jalousement la maîtrise des mers et dans ce but construisait de grandes flottes, quitte à les désarmer après le succès de ses entreprises, tandis que Byzance orientale, paysanne et agricole, se tournait vers l'intérieur, défendait obstinément les régions qui lui fournissaient main-d'œuvre agricole et soldats, entretenait régulièrement une flotte, chargée non pas des expéditions lointaines, mais de la défense de son littoral. Sauf quelques périodes de crise aiguë, où l'une de ces deux politiques contraires l'emporta sur l'autre, Byzance a su garder l'équilibre entre ces tendances opposées, qui d'une part s'expliquent par les traditions différentes des populations, d'autre part se trouvent au cœur des contradictions propres à sa vie politique, militaire, sociale et intellectuelle, et sont enfin à l'origine des conflits qui sous diverses formes ont plusieurs fois ébranlé l'Empire, souvent au profit de ses ennemis extérieurs.

Ainsi la Byzance de Justinien, tournée vers l'Occident, État commercial et maritime (dans le sens économique du terme), vécut aussi longtemps que ses ressources en hommes lui permirent d'arrêter le flot des envahisseurs et d'en empêcher l'installation sur son littoral. L'échec de cet effort, et surtout la formation d'un État arabe méditerranéen au cours du VII<sup>e</sup> siècle, entraînèrent dans la politique et les institutions de l'Empire une transformation profonde dont l'avènement des Isauriens et le triomphe de l'iconoclasme marquent l'achèvement. Byzance iconoclaste, paysanne et agricole, fut la réponse de l'Orient à la politique occidentale que l'Empire poursuivait jusqu'alors. Aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, Byzance se voit obligée de défendre son propre territoire. Sa flotte, tout en continuant d'exercer le contrôle du commerce et des voies maritimes, est aussi chargée désormais de la défense du littoral menacé et de la sécurité des populations côtières ; elle s'accroît considérablement, elle subit, dans son équipement, son comman-

(1) F. GANSHOF, *Byz.*, t. VI, 1931, p. 871-874, fait à propos du travail de P. SCHRAMM, *Kaiser und Renovatio*, Leipzig, 1929, des remarques intéressantes sur la *renovatio* (l'aspiration au retour à l'Empire romain) en Occident : il en trouve plusieurs exemples aux IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles ; étudiant surtout l'aspect religieux du problème, à savoir l'union des Églises, Ganshof ne parle pas de la politique impériale, animée par le désir de l'union politique de l'Empire, et exprimée par la *reconquista* de l'ancien monde romain.



dement et son administration, des transformations qui finissent par changer entièrement l'aspect qu'elle avait quand Byzance jouissait du monopole naval.

Il serait cependant erroné de penser que l'apparition de flottes étrangères dans la Méditerranée, des flottilles slaves d'abord et des flottes arabes ensuite, compromit tout de suite la suprématie maritime de Byzance. Les flottilles légères avaro-slaves qui, dès la fin du VI<sup>e</sup> siècle, apparurent dans la Méditerranée, sur les côtes dalmates et dans la mer Égée, n'avaient qu'un rayon d'action limité (1) ; leurs opérations faisaient partie des grandes invasions qui mettaient ces peuples en mouvement vers les provinces balkaniques ; elles n'ont jamais présenté un vrai danger sur mer. En effet, il est caractéristique que la flotte d'Héraклеios stationnée à Constantinople, et qui était composée de soixante-dix navires (dromons), ait pu disperser sans difficulté la flotte avare qui assiégeait la capitale à un moment particulièrement difficile pour l'Empire (2). Autrement dit, la flotte byzantine du début du VII<sup>e</sup> siècle restait la seule flotte de haute mer : composée de dromons (3), elle était répartie dans les bases jalonnant les routes internationales, elle était la seule à pouvoir contrôler la navigation et le commerce maritime (4) ; ses escadres stationnaient à Septem (Ceuta) (5), aux Baléares, en Sardaigne (6), en Sicile, sur les côtes italiennes (Aquilée) et en Cyrénaïque (Carthage) (7) dans la Méditerranée

(1) Sur les invasions slaves en Grèce pendant le VII<sup>e</sup> siècle, cf. THOMAS D'ÉDESSA, éd. LAND, *Anecdota syriaca*, Lugdunum Batavorum, 1862, t. I, p. 115 ; ISIDORE DE SÉVILLE, *P.L.*, t. LXXXIII, col. 1056 ; *Miracula S. Demetrii*, P.G., t. CXVI, col. 1325 sq. ; JEAN DE BICLAR, éd. MOMMSEN, p. 212 ; *Analecta avarica*, éd. STEINBACH, p. 11 ; et bibliographie sur la question par I. DUJČEV, *Les Slaves et Byzance, Études historiques à l'occasion du XI<sup>e</sup> Congrès int. d. Sc. hist.*, Sofia, 1960, p. 31 sq.

(2) Cf. A. MORDTMANN, *Die Avaren und Perser vor Konstantinopl*, *Mitteilungen d. Deutschen Exkursionsklub in K/l*, t. V, 1903, p. 15-25 ; et les sources : THÉOPHANE, p. 315 ; NICÉPHORE, p. 17 sq. ; *Chronicon pascale*, p. 716 sq. ; le récit publié par MAI, *N.P.B.*, t. VI, p. 423 sq. ; les Poésies de GEORGES PISIDÈS, éd. A. PERTUSI, *Studia patristica et byzantina*, n° 7, Ettal, 1959.

(3) Sur cette sorte de navire, cf. ci-dessous, Appendice II.

(4) Le titre « Das Dromonen Reich » employé par E. EICKHOFF, *Seekrieg*, p. 5, caractérise parfaitement l'Empire après les victoires justiniennes.

(5) Justinien I<sup>er</sup> recommanda à Bélisaire de faire stationner à Septem le plus de dromons possible : *Code Just.*, I, XXVII, 2. Sur les effectifs stationnant à Septem en 680, cf. la lettre de Justinien II au pape, MANSI, t. XI, p. 738. Sur l'Afrique en général, cf. CH. DIEHL, *L'Afrique byzantine (533-707)*, Paris, 1896.

(6) Sur les Baléares et la Sardaigne, cf. R. CARTA-RASPI, *La Sardegna nell' alto medioevo*, Cagliari, 1935, p. 38 sq. ; E. BESTA, *La Sardegna medioevale. Le vicende politiche dal 450 al 1326*, Palermo, 1908-1909.

(7) Sur les escadres italiennes et africaines, cf. J. BURY, *A History of the Later Roman Empire*, Londres, 1923, t. I, p. 44-45, II, p. 316 sq. ; du même, *Naval Policy*, p. 24 sq. ; E. EICKHOFF, *Wachflottillen in Unteritalien*, *B.Z.*, t. XLV, 1952, p. 340 sq. ; du même, *Seekrieg*, p. 22 sq. ; GRÉGOIRE DE



occidentale ; à Alexandrie, à Clysmas, à Césarée (1), à Antioche, sur les côtes micrasiatiques (Cilicie, Pamphylie, Carie, Lycie, Ionie) et dans les îles de Rhodes, de Chypre, de Crète et des Cyclades (2), dans la Méditerranée orientale ; et enfin à Odessos, à Cherson, sur le Bosphore Cimmérien, à Poti (Pityous) et à Trébizonde, dans le Pont-Euxin (3). Ces stations navales, forteresses maritimes d'une puissance encore maîtresse des mers, se transforment, du moins celles qui n'ont pas été immédiatement enlevées par l'ennemi, en bases qui jalonnent la ligne de défense de Byzance dès que les flottes adverses, notamment celles des Arabes, font leur apparition dans la Méditerranée (4).

TOURS, *Hist. Francorum*, IX, 25, X, 2, 4, éd. POUPARDIN, p. 376, 413, 417 (escale à Carthage) ; et J. ICARD, Sceaux et plombs avec marques trouvés à Carthage, *Rev. Tunis.*, nouvelle série, 1938, p. 221-229, n<sup>os</sup> 7 et 12 : sceaux des commerçants.

(1) Elle envoie des détachements maritimes lors des guerres vandales : cf. F. MARTROYE, *Genséric, La conquête vandale en Afrique*, Paris, 1907, p. 285.

(2) Les sources du VI<sup>e</sup> siècle mentionnent souvent le commandement des îles (cf. JUSTINIEN, *Novellae* n<sup>os</sup> 41, 50, 67, éd. ZACHARIÄ V. LINGENTHAL, t. I, pp. 121, 354-355, 415 sq. ; ZEPOS, *Jus*, I, p. 18 ; MÉNANDRE, p. 405). Connue comme *archè nêsôn*, ce commandement relevait, avant Justinien I<sup>er</sup>, du gouverneur d'Asie (cf. *Notitia Dignitatum*, éd. SEECK, p. 45) : cet empereur le rattache au commandement de Scythie, qui englobait les régions pontiques (Mésie, Scythie), la Carie et les îles (cf. l'histoire de ce commandement dans JEAN LYDOS, *De Magistratibus*, p. 28-29) ; il dépendait du *quaestor exercitus* et avait comme centre Odessos ; comme l'a souligné E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, Paris, 1949, t. II, p. 474-475, le caractère maritime du commandement du *quaestor exercitus* est indéniable : ses effectifs maritimes opèrent surtout dans le Pont-Euxin contre les Avars et les Sclavènes (cf. MÉNANDRE, p. 405) ; conclure de là, avec CH. DIEHL, *Études byzantines*, Paris, 1905, p. 290 sq., qu'il fut l'ancêtre du commandement purement maritime des *karabisianoï*, nous semble peu fondé par les sources : le caractère du commandement des *karabisianoï* est absolument différent de celui de la *quaestura exercitus* (cf. ci-dessous, p. 19-31).

(3) Cf. ci-dessus p. 8, n. 2, et, pour le VII<sup>e</sup> siècle, THÉOPHANE, p. 373 sq., 391-394 ; MANSI, t. XII, col. 191.

(4) Pour les stations de la flotte pendant la période protobyzantine, cf., à titre d'exemple, O. SEECK, *Notitia Dignitatum et Laterculi Provinciarum*, Berlin, 1876, Index : *Classes*, et dans les autres index, s. v. : *praefectus classis*. Pour les VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, cf., à titre d'exemple, visites des flottes à ces régions, dans : THÉOPHANE, p. 345 (Lycie), 370 (Crète), 373 (Cherson), 385 (Rhodes) ; NICÉPHORE, p. 44 (Cherson), 50 (Rhodes), 64 (Chypre) ; *Chronique anonyme*, p. 64 (Propontide) ; GEORGES LE MOINE, II, p. 716 (Lycie) ; LÉON GRAMMAIRIEN, p. 160 (Propontide) ; CEDRENEUS, II, p. 9 (Chypre), à comparer avec LÉON VI, *Tactica*, P.G., t. CVII, col. 1072, Chypre, lieu de concentration des flottes provinciales, ainsi que Phœnix et Rhodes (ZONARAS, III, p. 218, 245) ; *Liber pontificalis*, éd. DUCHESNE, I, p. 111 (Sicile, Italie, Sardaigne) ; M.G.H., *Epistolae*, III, p. 521 (Sicile) ; P.G., t. XCV, col. 356 (Italie, Sicile). Sur l'activité des ports du Pont-Euxin (Amisos, Amastra, Sinope, Bosphore Cimmérien, Héraclée, etc.) fréquentés par des navires venant d'Alexandrie, de Macédoine, etc., cf. *Vie de saint Phocas*, *Anal. Boll.*, t. XXX, 1911, p. 272-285 ; *ibid.*, t. XIII, 1894, p. 229 sq. : récit des voyages de saint André ; ZEPOS, *Jus*, I, p. 18-19 (*Novelle de Tibère*) ; P.G., t. CV, col. 421 ; pour l'importance de Rhodes et des côtes pamphyliennes et



Par ailleurs la sécurité de Constantinople, plusieurs fois menacée par des sièges combinés par terre et par mer (1), l'approvisionnement de sa population, enfin la sécurité de ses débouchés commerciaux et industriels, ont conduit l'Empire à mettre en place très tôt un système de défense et de contrôle maritime propre à la mer constantinopolitaine ; la Propontide, couloir maritime de Constantinople (2), était sillonnée par la flotte byzantine qui appareillait de la capitale ou d'Abydos : les détroits de l'Hellespont et du Bosphore, les « Sténa » (3) des Byzantins, avec les bases de Hiéron et d'Abydos, étaient gardés par des escadres de la flotte, placées, ainsi que celles des autres grandes bases de la Méditerranée et du Pont-Euxin, sous les ordres d'archontes, désignés tantôt comme éparques ou préfets et tantôt comme comtes des Sténa, d'Abydos et de Hiéron (4).

lyciennes pour les communications avec l'Occident, cf., à titre d'exemple, *Anal. Boll.*, t. LI, 1933, p. 256 sq. ; *P.G.*, t. CXIV, col. 846-849, 852, 960 ; *ibid.*, t. CXV, col. 1237 ; sur Rhodes, arsenal et chantier de construction des navires de guerre, cf. MASŪDĪ, dans A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, t. II, p. 39 ; sur l'activité de tous ces ports, cf. aussi ci-dessous, Appendice III.

(1) Sur les sièges de Constantinople par les Arabes, cf. M. CANARD, Les expéditions des Arabes contre Constantinople dans l'histoire et la légende, *Journal asiatique*, t. CVIII, 1926, p. 61 sq. ; S. LAMPROS, 'Η ὑπὸ τῶν Ἀράβων δευτέρα πολιορκία τῆς Κ/πλ. καὶ Θεοδοσίου ὁ γραμματικὸς, dans *Ἱστορικὰ Μελετήματα*, Athènes, 1884, p. 129-144 (une poésie attribuée à Théodose le Grammairien et une chronique brève de la Bibliothèque de Vienne).

(2) Cf. ci-dessus, p. 12, n. 4 : Propontide.

(3) Sur diverses mentions des Sténa, cf. K. AMANTOS, *Στενόν, Hellenika*, t. I, 1938, p. 402-404.

(4) Renseignements importants sur l'organisation du contrôle exercé dans les détroits du Bosphore et de l'Hellespont, dans PROCOPE, *Historia arcana*, p. 152-154. Sur les comtes (κόμητες) d'Abydos et de Hiéron, cf. A. MORDTMANN, Ein Edict Justinians, *Athenische Mitteilungen*, t. IV, 1879, p. 309, mention d'un sceau appartenant à un comte Ἱεροῦ καὶ τοῦ Πόντου, daté du VI<sup>e</sup> siècle ; pour Abydos et les détroits de l'Hellespont, cf. les sources réunies dans mon travail, Les fonctionnaires et les bureaux maritimes à Byzance, *R.E.B.*, t. XIX, 1961, p. 239-248 ; les deux parties de l'inscription d'Abydos (H. GRÉGOIRE, *Inscriptions d'Asie Mineure*, p. 4-5, n° 4), c'est-à-dire le décret impérial attribué à Anastase et la γνῶσις συνηθειῶν versées aux autorités maritimes des détroits de l'Hellespont (*klassikoi*, etc.) par les ναύκληροι, sont contemporaines : la *gnôsis* n'est pas postérieure de « vingt ou vingt-deux ans » comme je l'avais compris (*op. cit.*, p. 240, n. 7, et p. 247) ; cette inscription, capitale pour le contrôle maritime de la mer constantinopolitaine en général, doit être étudiée de plusieurs points de vue : date, institutions, etc. ; la mention des « vingt ou vingt-deux ans » dans le texte de la *gnôsis* n'a pas encore trouvé une interprétation satisfaisante ; faut-il y voir la mention d'un acte promulgué « vingt ou vingt-deux ans » avant la promulgation de notre décret ? Il devrait alors avoir été promulgué par un empereur qui n'a régné que deux ans ; ou plutôt ce serait une note émanant d'un éparque de la ville : ajoutons pour cette seconde hypothèse que c'est l'éparque de Constantinople qui fournit à l'empereur, auteur de notre décret, les renseignements concernant le contrôle maritime pour la période antérieure ; notons enfin que la mention de « vingt ou vingt-deux ans » indique que le règlement était tombé en désuétude, pour une raison qui nous échappe, pendant ce laps de temps : avons-nous là une allusion à des troubles de navigation dans la mer de Propontide ? Dans ce cas l'attribution



Héraclée et Sélymbria au nord de la Propontide, Lampsaque et Cyzique au sud, et l'île de Ténédos à l'embouchure de l'Hellespont, semblent être les relais de l'itinéraire qui, à travers les détroits, unissait le Pont-Euxin à la Méditerranée, et Constantinople à l'Occident (1).

Cette organisation, en vigueur au VII<sup>e</sup> siècle, répondait aux besoins d'une puissance maritime contrôlant seule les voies du commerce international, et responsable ainsi de la sécurité de la navigation dans les mers ouvertes à ce commerce, la Méditerranée et le Pont-Euxin. L'apparition des flottilles slaves d'abord, et surtout des flottes arabes par la suite, bien qu'elle n'ait pas immédiatement mis en cause la suprématie de Byzance sur mer, compromit avant la fin du VII<sup>e</sup> siècle la paix maritime et perturba la libre communication entre l'Occident et l'Orient, affectant ainsi le commerce international et la prospérité des populations de l'Empire. Il est hors de doute que l'installation du Califat à Damas et la création par Moawia de la première flotte arabe marquent un tournant important dans l'histoire de la Méditerranée (2), en provoquant la réorganisation des forces navales de Byzance. Elles sont, entre autres, à l'origine de l'application du feu grégeois, nouvelle arme secrète à la disposition de la flotte (3), qui a permis aux Byzantins de défendre efficacement leur capitale, de faire échouer quelquefois les grandes expéditions navales des Arabes contre le territoire impérial et de se débarrasser souvent sans grand effort des légères flottes russes, des monoxyles, qui ont maintes fois menacé Constantinople (4). Elles annoncent le déclin du monopole naval de Byzance, inaugurent une nouvelle période de l'histoire du monde oriental et se trouvent à l'origine des changements qui affectèrent par la suite l'orientation politique de l'Empire.

du décret d'Abydos à Anastase devient difficile ; la plus haute date qu'on pourrait alors admettre serait la fin du règne de Justinien, si les troubles en question sont dus à l'invasion des Huns (= Bulgares) et à leurs attaques contre les détroits de l'Hellespont (cf. à ce sujet AGATHIAS, p. 301-303). Le décret a été largement utilisé par H. ANTONIADIS-BIBICOU, *Recherches sur les douanes à Byzance*, Paris, 1963, p. 241-245. Cf. ci-dessous, p. 48, 71 sq., sur les archontes-préfets et leur juridiction.

(1) Pour Cyzique, cf. LÉON GRAMMAIRIEN, p. 160 ; pour Héraclée et Sélymbria, cf. JEAN D'ANTIOCHE, *F.H.G.*, V, p. 37 ; pour Ténédos, cf. le passage capital de PROCOPE, *De Aedificiis*, V, 1, 7, p. 150-152 ; Ténédos a conservé son importance maritime jusqu'à la fin de l'Empire byzantin : pour la dernière période byzantine, cf. F. THIRIET, *Venise et l'occupation de Ténédos au XIV<sup>e</sup> s.*, *Mélanges de l'École française de Rome*, 1953, p. 219-245.

(2) THÉOPHANE, p. 345 : construction d'une flotte arabe à Tripolis de Syrie avec l'aide des Grecs de cette région ; son premier exploit sera l'attaque de Rhodes.

(3) Διήρεις κακκαθοπυφόροι et dromons σιφωνοφόροι armés par Constantin IV : THÉOPHANE, p. 353, 384, 396 ; en dernier lieu, cf. M. MERCIER, *Le feu grégeois*, Paris, 1952 ; P. KARLIN-HAYTER, *Byz.*, t. XXXIII, 1963, p. 249-250.

(4) LÉON DIACRE, p. 156.



PREMIÈRE PARTIE

*Des Isauriens aux Comnènes*

BYZANCE FACE AUX ARABES

« La flotte est la gloire de la  
Romanie. »

CECAUMENI *Strategicon*, p. 101.



PREMIERE PARTIE

Des Institutions aux Communes

BYZANCE FACE AUX ARABES

Par M. L. B. de la Roche  
Paris, 1904



## CHAPITRE PREMIER

### L'APPARITION DES ARABES SUR MER ET L'ORGANISATION DES FORCES NAVALES DE BYZANCE

#### A. LE CONFLIT ARABO-BYZANTIN

##### LA PIRATERIE MARITIME ARABE

Le progrès des Arabes en Égypte, notamment la prise d'Alexandrie (641) (1), et leur installation sur les côtes syriennes, suivie par la construction de leur première flotte à Tripolis de Syrie par Moawia (645) (2), bouleversèrent l'équilibre méditerranéen et introduisirent dans le monde oriental un facteur qui était destiné à y jouer dans l'avenir un rôle prépondérant (3). On comprend ainsi pourquoi c'est précisément dans sa partie orientale et pour en assurer la défense que l'Empire a appliqué d'abord les nouvelles mesures militaires et administratives mises en œuvre à cette époque et connues dans leur ensemble sous le nom de régime des thèmes. Le nouveau régime confère à Byzance un caractère particulier ; il inaugure sa période médiévale, pendant laquelle l'Empire se trouve face à des ennemis qui lui disputent, par leur expansion territoriale à ses dépens et par leur puissance navale, son rôle universel.

Il ne faut pas croire cependant que la transformation radicale de la vie politique et des institutions administratives et militaires de l'Empire se fit du jour au lendemain. Byzance a mis du temps pour se faire à l'idée de la perte définitive de ses provinces de la Méditerranée orientale ; sa réaction, pour être finalement décisive, n'en fut pas moins lente. En effet les premières opérations pirates de la flotte arabe dans les parages de la Méditerranée orientale, et précisément contre les rivages micrasiatiques et les îles de

(1) J. BUTLER, *The Arab conquest of Egypt and the last thirty years of the Roman dominion*, Oxford, 1902.

(2) Cf. ci-dessus, p. 14, n. 2.

(3) Sur l'histoire de ces régions sous les Arabes, cf. ST. LANE-POOLE, *A History of Egypt in the middle ages*, Londres, 1925 ; G. WIET, *L'Égypte arabe*, Paris, 1937 ; R. GROUSSET, *L'Empire du Levant*, Paris, 1949, p. 91 sq., avec bibliographie récente.



Chypre, de Rhodes et de Crète (1), ne mettaient pas encore en cause la suprématie navale de Byzance, qui, grâce aux bases de la Méditerranée occidentale, continuait à contrôler les routes maritimes vers Constantinople. Dans la mesure où les razzias (*cursa*) arabes restaient locales et ne visaient qu'au pillage des régions attaquées, elles ne semblent pas avoir suscité de grandes inquiétudes à Constantinople, où l'on se préoccupait surtout des progrès rapides des Arabes sur terre. Byzance ne commença à s'inquiéter de l'aspect maritime des choses qu'à partir du moment où les Arabes, maîtres de l'art de la guerre sur mer, comme l'avait manifestement prouvé leur grande victoire navale à Phœnix de Lycie (655), où la flotte byzantine dans son ensemble, commandée par l'empereur lui-même, fut mise en déroute par une flotte arabe inférieure en nombre (2), prirent la route vers Constantinople et rompirent la libre communication de la capitale avec l'Occident et les provinces méditerranéennes.

En outre, l'activité des flottes arabes appareillant presque annuellement d'Égypte (Alexandrie) et de Syrie (Tripolis) avait, dès avant la fin du VII<sup>e</sup> siècle, perturbé l'activité commerciale des Byzantins, affectant ainsi la prospérité d'un grand nombre de villes côtières jusqu'alors florissantes, et présentait, à cause du caractère de piraterie qu'elle a vite revêtu, une menace constante pour les populations des îles et du littoral, notamment pour les habitants des côtes de la mer Égée, laquelle, en tant que mer intérieure, ne possédait pas de système de défense propre (3).

La flotte byzantine, répartie dans les bases qui restaient encore aux mains des Byzantins, composée de navires rapides, des dromons, était une flotte de haute mer. Elle pouvait déjouer les projets arabes de conquêtes maritimes, et en effet les Arabes ne comptaient encore aucun succès territorial (4) dû à leur flotte ; elle pouvait même

(1) Sur les *cursa* arabes, cf. H. J. BELL, *Catalogue of the Greek papyri in the British Museum*, t. IV, *The Aphrodito Papyri*, Londres, 1910 = *Der Islam*, t. II, p. 269-283, 372-384, t. III, p. 132-140, 369-373, t. IV, p. 87-96, tr. angl. Sur les luttes avec les Arabes, cf. C. H. BECKET, *The expansion of the Saracens*, *C.M.H.*, t. II, p. 329 sq. ; *ibid.*, t. IV, p. 119 sq., E. W. BROOKS, *The struggle with the Saracens* ; M. CHEIRA, *La lutte entre Arabes et Byzantins : la conquête et l'organisation des frontières aux VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles*, Alexandrie, 1947.

(2) Sur cette première grande bataille navale connue sous le nom de « bataille des mâts », cf. E. EICKHOFF, *Seekrieg*, p. 11-13, et ci-dessous p. 24, n. 3 ; à signaler une source non utilisée, dans *Catalogus Codicum Astrologorum Graecorum*, Pars, III, t. VIII, *Codices Parisini*, Bruxelles, 1912, p. 171-172 : ci-dessous, Appendice IV.

(3) Notons à ce propos que la dernière mention de l'*archè nêsôn* se place en 578 : cf. MÉNANDRE, p. 405.

(4) P. LEMERLE, *Les répercussions de la crise de l'Empire d'Orient au VIII<sup>e</sup> siècle sur les pays d'Occident*, extrait de *Settimane di Studio del Centro italiano di studi sull' alto medioevo*, Spoleto, 1958, p. 713 sq., souligne le fait que l'action musulmane dans le bassin occidental s'exerce sur terre, de sorte qu'on ne peut être d'accord avec J. BURY, *Naval Policy*, p. 24, qui croit que l'avance musulmane en Afrique est due à la flotte.



empêcher les grandes expéditions contre la capitale, et surveiller depuis ses bases provinciales les principales artères maritimes ; mais elle s'avérait peu efficace contre les pirates arabes, qui se contentaient, par une série de débarquements rapides, de dévaster le territoire, de piller et d'enlever des captifs. Le besoin d'une flotte permanente d'intervention, flotte légère de garde-côtes capable de surveiller les débouchés maritimes de l'intérieur et de protéger les populations menacées par la piraterie arabe, devenait urgent. Cette nécessité a dicté la construction de la flotte des *karabisianoï*, chargée justement de la surveillance de la Méditerranée orientale, et plus précisément des routes maritimes menant à Constantinople.

#### LA RIPOSTE BYZANTINE

*La flotte des karabisianoï et le nouveau système de défense.* — Parallèlement aux escadres qui stationnent en permanence dans les grandes bases méditerranéennes, qui exercent la surveillance des routes maritimes internationales et sont mises à la disposition des éparques-archontes-préfets (suivant les différentes sources) de ces régions stratégiques, les sources du dernier quart du VII<sup>e</sup> siècle signalent l'existence d'une flotte d'intervention, composée de diverses sortes d'unités (dromons, chélandia, galéai) (1), et chargée d'opérations uniquement militaires : c'est la première flotte de guerre régulière et permanente que Byzance ait possédée. Essayons de suivre sa construction et son histoire ; les renseignements que nous possédons sont trop minces pour nous permettre de tracer un tableau complet.

Bien qu'empire maritime par excellence (un regard sur la carte de l'Empire, qui englobe au VII<sup>e</sup> siècle le littoral pontique avec la Propontide et les côtes de la Méditerranée avec ses innombrables îles, suffit pour nous en convaincre), Byzance n'avait jamais entretenu jusqu'alors une flotte de guerre régulière. Elle se contentait d'avoir quelques bâtiments de guerre dans les grandes bases de son empire (2) et, en cas d'expéditions navales (comme p. ex. lors des opérations entreprises par Anastase I<sup>er</sup> (3) puis par Justinien I<sup>er</sup> contre les Vandales), elle se contentait de mobiliser sa flotte commerciale, ou bien elle construisait dans les arsenaux de l'Empire, et notamment à Constantinople et à Alexandrie, des flottes plus ou moins importantes chargées du déroulement d'opérations précises. La fin des expéditions marquait, d'une façon générale, la dissolution de la flotte qui y avait participé, son entretien, toujours coûteux, n'étant pas toujours jugé

(1) Sur ces sortes de navires, cf. ci-dessous, Appendice II.

(2) Sur les bases de la période protobyzantine, cf. *Notitia Dignitatum*, éd. O. SEECK, Index, s.v. *praefectus classis* ; PROCOPE, II, p. 105, 339, VII, p. 93-95 ; *Liber Pontificalis*, éd. DUCHESNE, I, p. 137 ; CH. DIEHL, *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne (567-751)*, Paris, 1888, p. 197, 372 ; et ci-dessus, p. 11.

(3) MALALAS, p. 405.



nécessaire. Autrement dit, Byzance jusqu'à la fin du VI<sup>e</sup> siècle ne possède qu'occasionnellement et exceptionnellement une flotte d'intervention ; l'absence dans les institutions byzantines des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles de toute trace d'institution purement maritime en fournit la meilleure preuve.

Cet état de choses dura bien après l'apparition de la flotte arabe dans la Méditerranée. En effet Byzance, vivant sur l'expérience du passé, n'a pas accordé grande importance aux premiers succès arabes. Le caractère des opérations navales des Arabes ne différait guère de celui des opérations vandales et gothes dans l'Occident et avaro-slaves dans l'Orient, qui avaient dans le passé inquiété l'Empire sans l'avoir pour autant obligé de changer ses habitudes maritimes, et sans l'empêcher non plus de remporter finalement la victoire sur mer et d'éliminer ses multiples ennemis. La reprise d'Alexandrie, en 645, par une flotte byzantine construite précisément dans ce but, témoigna de la vigueur de la puissance navale de Byzance : ce succès resta sans lendemain à cause de l'impuissance de l'armée byzantine à se tenir dans cette base isolée, l'intérieur du pays étant soumis aux Arabes (1). Cet événement illustre bien la situation militaire de l'époque et mérite que nous nous y attardions.

Au début de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle, les Arabes, partout victorieux sur terre, ayant construit un État qui s'étendait sans interruption des confins du Taurus aux portes de l'exarchat byzantin d'Afrique, avaient déjà porté un coup définitif à l'armée et à la puissance militaire de l'Empire ; leur apparition sur mer n'était que le résultat de leurs victoires sur terre, leur ambition se bornait encore au pillage du littoral byzantin. Bref, leur flotte n'était qu'une arme d'appui au service de leur armée de terre qui, victorieuse, sillonnait déjà l'Asie Mineure, séjournait face à Constantinople, et en Afrique s'avancait résolument vers l'Océan. Les victoires arabes sur terre ne pouvaient nullement être empêchées par l'action de la flotte byzantine ; ainsi le système maritime des époques précédentes demeura en vigueur jusqu'au moment où l'expansion arabe autour de la Méditerranée battit en brèche la position byzantine. D'une part la fréquence des razzias arabes contre le littoral et les îles de la Méditerranée orientale et d'autre part l'apparition de la flotte arabe dans la mer constantinopolitaine (les bateaux arabes hivernèrent plusieurs fois dans la Propontide, et notamment dans la péninsule de Cyzique, sans être inquiétés par la flotte byzantine) (2), suivies des campagnes successives des armées arabes en Asie Mineure (3), devinrent un problème vital pour l'Empire et sa population.

(1) ST. LANE-POOLE, *op. cit.*, p. 21.

(2) THÉOPHANE, p. 353-354.

(3) H. AHRWEILER, L'Asie Mineure et les invasions arabes, *R.H.*, t. CCXXVII, I, 1962, p. 1-32.



Ainsi, bien avant la fin du VII<sup>e</sup> siècle la situation avait tellement empiré, et de toutes parts, pour l'Empire, que la transformation de son système militaire, et notamment la mise sur pied d'un véritable programme de défense, devint particulièrement urgente. La protection de la population micrasiatique, alors la plus menacée et la seule encore capable de fournir les moyens nécessaires en hommes pour le maintien de l'armée byzantine, apparut comme la tâche primordiale de la politique impériale. Avant la fin du VII<sup>e</sup> siècle des mesures militaires extraordinaires, dont l'ensemble constitue le nouveau système de défense, commencèrent à être appliquées en Orient, tandis que la partie occidentale de l'Empire, à l'écart encore du danger arabe, continua à vivre selon les formes administratives et militaires du passé.

✕ Le nouveau système militaire de Byzance, contrairement au précédent, a été conçu dans des buts uniquement défensifs : il se caractérise par l'établissement définitif d'importants corps d'armée dans les régions menacées. Le territoire menacé par les Arabes en Asie Mineure et par les Slaves dans les Balkans fut divisé en districts militaires dont la défense était assurée par l'armée qui couvrait la circonscription de chacun d'eux. De grands commandements uniquement militaires s'établirent dans les provinces menacées ; les soldats, indépendamment du lieu de leur origine et de leur recrutement, s'installèrent en permanence dans la région couverte par le commandement auquel ils appartenaient. Cette première étape, uniquement militaire, du nouveau système, amorcée vraisemblablement dès l'époque d'Héracléios et à cause du danger perse qui pesait alors sur l'Empire (1), s'achève avec le VII<sup>e</sup> siècle. Dès le début du VIII<sup>e</sup> siècle et sans doute avec l'avènement des Isauriens, les commandements militaires se transforment en circonscriptions de l'administration provinciale, civile et militaire. Le commandant militaire de ces régions devient alors leur gouverneur général, l'armée qui stationne dans les circonscriptions est recrutée sur place, elle est chargée de défendre son propre pays : un vrai système d'autodéfense et d'autoadministration des circonscriptions

(1) Il nous semble qu'il faut limiter la réforme d'Héracléios, en ce qui concerne le régime des thèmes, à la création des commandements militaires de l'Asie Mineure : la création des thèmes (circonscriptions administratives) semble postérieure à cet empereur ; pour la controverse sur l'importance de la réforme administrative d'Héracléios, cf. G. OSTROGORSKIJ, *Geschichte*<sup>3</sup>, p. 80 sq. ; du même, L'exarchat de Ravenne et l'origine des thèmes, *VII. Corso di Cultura sull'arte ravennate e bizantina*, Ravenne, 1960, p. 99-100 ; P. LEMERLE, Quelques remarques sur le règne d'Héraclius, *Studi medievali*, 3<sup>e</sup> série, I, 2, Spoleto, 1960, p. 347 sq. ; et surtout les rapports au XI<sup>e</sup> Congrès int. d. Études byzantines par A. PERTUSI, La formation des thèmes byzantins, *Berichte zum XI. inter. byz. Kongress.*, I, Munich, 1958, p. 1 sq. ; et contra G. OSTROGORSKIJ, *Korreferat z. A. Pertusi, La formation des thèmes byzantins, ibid.*, VII, *Korreferate*, Munich, 1958, p. 1 sq. ; question soulevée à nouveau par J. KARAYANNOPOULOS, Über die vermeintliche Reformtätigkeit des Kaisers Herakleios, *Jahrbuch d. österr. byzant. Gesellschaft*, t. X, 1961, p. 53 sq.



provinciales, supervisé bien entendu par Constantinople, a été ainsi mis en place. C'est alors, et uniquement alors, que le régime de l'administration provinciale, connu sous le nom de régime des thèmes, fut véritablement établi : il n'a conservé de la période des commandements uniquement militaires que le nom de thème, utilisé d'abord pour désigner un corps d'armée et ensuite le district militaire couvert par ce corps, pour finir par désigner la circonscription de l'administration provinciale, civile et militaire, issue de l'ancien district militaire. De toute façon la période qui nous intéresse ici, la dernière moitié du VII<sup>e</sup> siècle, n'a connu que les commandements militaires installés dans les régions menacées, dont l'administration civile continue à être assurée par les cadres de l'administration provinciale établis par Justinien I<sup>er</sup> et ses successeurs (1).

Parallèlement aux grands commandements de l'armée de terre établis en Asie Mineure et dans les Balkans, un grand commandement uniquement maritime fut constitué par Constantinople avant la fin du VII<sup>e</sup> siècle ; il fut chargé de la défense du littoral menacé et de la surveillance des mers fréquentées par les flottes pirates des Arabes, c'est-à-dire, à ce moment-là, la Méditerranée orientale et plus précisément la mer Égée. Il porte le nom révélateur de *karabisianoï* (marins) ou de *καράβοι* (navires) (2) ; à l'exemple des autres commandements il est placé sous les ordres d'un stratège ; comme les autres commandements il est constitué de soldats, de marins, recrutés dans toutes les régions maritimes de l'Empire et non pas obligatoirement dans les régions qu'il protège. Bref il constitue la première institution militaire purement maritime de l'Empire ; il dispose de la première véritable flotte de bataille, régulière et permanente, que Byzance ait créée. Nous devons examiner de près les problèmes qu'il soulève.

Il est difficile de préciser avec exactitude la date de la création du commandement maritime des *karabisianoï* : son existence est signalée dans les sources dès le dernier quart du VII<sup>e</sup> siècle et le début du VIII<sup>e</sup>. Sa création ayant été déterminée par la situation créée dans la Méditerranée orientale par la piraterie arabe, elle ne peut être antérieure à la date de la construction de la première flotte arabe. Autrement dit, l'année 645 constitue le *terminus post quem* pour la création du commandement des *karabisianoï* et pour la construction de sa flotte. Nous pouvons préciser davantage : le fait qu'en 672 la flotte arabe qui avait auparavant attaqué les îles de Chypre, de Rhodes et de Crète,

(1) E. STEIN, Ein Kapitel vom persisch. und vom byzant. Staat, *B.N.J.*, t. I, 1920, p. 71 sq., souligne la persistance des anciennes institutions administratives dans le régime des thèmes.

(2) Sur les mentions des *karabisianoï*, *karaboi* et de leur stratège, cf. *Miracula S. Demetrii*, *P.G.*, t. CXVI, col. 1369 ; *Liber Pontificalis*, éd. DUCHESNE, I, p. 390 ; MANSI, t. XI, col. 737 ; pour la mention par ZONARAS, III, p. 224, du stratège des Cibyrrhéotes (*karabisianoï* ?) en 677-8, cf. les remarques de CH. DIEHL, L'origine du régime des thèmes, dans *Études byzantines*, Paris, 1905, p. 280.



pénétra dans la Propontide et assiégea pendant sept ans la capitale sans être inquiétée par la flotte byzantine — les bateaux arabes furent finalement dispersés en 678, grâce au feu grégeois inventé à ce moment — nous fournit la preuve qu'aucune formation navale byzantine régulièrement constituée ne se trouvait encore dans les régions soumises à ce raid prolongé des Arabes (1), et dans lesquelles nous trouverons un peu plus tard la flotte des *karabisianoï* en action. Ainsi il nous semble certain que la création du commandement des *karabisianoï* a suivi la première menace arabe contre Constantinople même ; elle est la réaction byzantine au danger que la capitale courut pendant les années 672-678, alors que la flotte arabe hivernait dans les eaux de la Propontide. La flotte byzantine construite alors et munie du feu grégeois (2) ne fut pas abandonnée après son succès ; régulièrement entretenue et augmentée sans doute par les successeurs de Constantin IV (les empereurs Justinien II (3) et Léonce) (4), elle forma le premier noyau de la flotte du commandement des *karabisianoï*, chargée avant tout d'empêcher la flotte arabe de renouveler des expéditions aussi spectaculaires que le siège prolongé de Constantinople au cours des années 672-678, et de protéger les populations côtières des îles et des côtes micrasiatiques et égéennes, régions qui jalonnaient l'itinéraire emprunté par les flottes arabes en route vers la Propontide. C'est en effet dans la mer Égée que nous rencontrons la flotte des *karabisianoï* en action ; les côtes micrasiatiques (Cilicie, Lycie, Pamphylie, Ionie) et les îles égéennes deviennent les bases importantes du commandement maritime, dont le centre reste vraisemblablement Constantinople même. En effet le drongaire du *ploïmon*, qui assume le commandement des flottes constantinopolitaines, n'étant pas encore créé (5), le stratège des *karabisianoï* se trouvait à la tête de toute la flotte régulière de l'Empire.

Ainsi, la flotte des *karabisianoï* qui, dès sa création, englobe l'ensemble de la flotte d'intervention dont dispose Byzance, outre la défense du littoral menacé de la Méditerranée orientale et notamment de la mer Égée, se charge de toutes sortes d'opérations exigeant la présence de la flotte, telle par exemple la défense de la ville de Thessalonique menacée par les tribus slaves (6), les opérations dans le Pont-Euxin (7) et les expéditions lointaines comme celle de 698 en Afrique qui aboutit à la reprise de Carthage (elle fut menée par les *ρωμαϊκά πλοῦματα* ; un drongaire des Cibyrrhéotes, région constituant une

(1) Sur la durée et la date de ces événements, cf. G. OSTROGORSKIJ, *Geschichte*<sup>3</sup>, p. 103 sq.

(2) THÉOPHANE, p. 353-354.

(3) Sur les flottes construites par Justinien II, cf. THÉOPHANE, p. 373, 377.

(4) La flotte qui reprit Carthage en 698 fut construite par Léonce : THÉOPHANE, p. 370 ; NICÉPHORE, p. 39.

(5) Sur la création du drongaire du *ploïmon*, cf. ci-dessous, p. 73-76.

(6) *Miracula S. Demetrii*, P.G., t. CXVI, col. 1369.

(7) THÉOPHANE, p. 373, 377 ; NICÉPHORE, p. 46-47.



des principales bases des *karabisianoï*, y participa) (1) ; dans ce but elle s'accrut par la construction de nouvelles flottes, comme par exemple celle mise en chantier par Justinien II en vue des opérations à Cherson (2), qui renouvellent et augmentent ses effectifs.

✂ ✂ Résumons-nous : le commandement des *karabisianoï* a sûrement été créé dans le dernier quart du VII<sup>e</sup> siècle par Constantin IV et fut successivement renforcé par Justinien II et par Léonce, empereurs qui s'occupèrent, chacun pour des raisons différentes, de la puissance navale de l'Empire, comme l'avait fait dans le passé Constans II (3) ; il était placé, comme les autres commandements de l'armée de terre, sous les ordres d'un militaire, d'un stratège, désigné par son commandement comme στρατηγὸς τῶν καρabisίων ou καρabisιάνων (4), le même sans doute que le stratège des βωμαϊκά πλοῖματα (5), attesté à ce moment. Uniquement militaire, le stratège des *karabisianoï* a sous ses ordres des officiers subalternes, drongaires, tourmarques, commandant chacun selon son grade des escadres appartenant à la flotte des *karabisianoï*, désignées du nom de la région qui fournit leurs équipages (6). Notons que le stratège des *karabisianoï* et sa flotte se trouvent

(1) THÉOPHANE, p. 370 ; NICÉPHORE, p. 39.

(2) Elle a été construite à Constantinople et financée par sa population : THÉOPHANE, p. 377 ; NICÉPHORE, p. 46 ; sur les opérations de Justinien II contre Cherson, cf. aussi MANSI, t. XII, col. 192.

(3) Sur les mesures navales de Constans II, cf. J. BURY, *Naval Policy*, p. 24 ; elles concernent surtout la réorganisation maritime de l'Occident (l'empereur était installé en Sicile) et furent désapprouvées par les populations italiennes (cf. *Liber Pontificalis*, éd. DUCHESNE, I, p. 111) ; Constans n'a pas créé un commandement maritime indépendant dans la Méditerranée orientale, il n'est pas le créateur du commandement des *karabisianoï*, mais selon la coutume il entreprit la construction d'une flotte importante en vue de s'opposer aux Arabes : il commanda personnellement sa flotte et de Constantinople gagna la Méditerranée ; la flotte byzantine fut décimée en 655 par les Arabes, près de Phœnix de Lycie (cf. THÉOPHANE, p. 345 ; ZONARAS, III, p. 218 ; GEORGES LE MOINE, I, p. 716 ; et ci-dessus, p. 18, n. 2). Le fait que cette flotte ait été commandée par l'empereur en personne et non par un commandant maritime, comme il adviendra pour la flotte régulière d'intervention, démontre suffisamment, à notre avis, que le commandement des *karabisianoï* n'était pas encore constitué.

(4) Stratège des *karaboi* et soldats *karabisianoï* : *Miracula S. Demetrii*, P.G., t. CXVI, col. 1269 ; stratège des *karabisianoï* : *Liber Pontificalis*, éd. DUCHESNE, I, p. 390.

(5) Le patrice Jean, commandant en chef de la flotte armée par Léonce et envoyée à Carthage : THÉOPHANE, p. 370 ; NICÉPHORE, p. 39.

(6) Tel p. ex. le drongaire des Cibyrrhéotes, attesté à ce moment : cf. THÉOPHANE, p. 370 ; NICÉPHORE, p. 40 ; *Chronique anonyme*, p. 64 ; LÉON [GRAMMAIRIEN], p. 166 ; ZONARAS, III, p. 234. Sur le nom des Cibyrrhéotes, cf. A. PERTUSI, *Costantino Porfirigenito, De Thematibus*, Vatican, 1952, p. 151-152 : Pertusi, à tort à notre avis, n'accepte pas l'équivalence entre *Kórykhaioi* et *Kórykiōtai* : il ne connaissait pas la forme *Kourykiōtôn polis* pour *Korykos*, *Kórykos* ou *Kourikos* ; cf. à ce propos M.A.M.A., t. III, n° 197, p. 122 ; et les textes réunis par H. DELEHAYE, Sainte Christine. Sa passion, *Anal. Boll.*, t. LXII, 1954, p. 9, et n. 2.



là où les nécessités l'exigent, alors surtout sur les côtes micrasiatiques et égéennes. Autrement dit, le stratège des *karabisianoï*, commandant de l'ensemble de la flotte d'intervention dont dispose Byzance, est l'amiral en chef de l'armée de mer de l'Empire ; il n'a rien à voir avec le stratège à la tête d'un thème, d'une région précise qui forme une circonscription administrative à part, dotée d'une armée et d'un appareil administratif complet placé sous les ordres du stratège, alors gouverneur civil et militaire de la région désignée comme thème (1). Le terme : thème des *karabisianoï*, souvent employé (2), nous semble impropre, les sources l'ignorent complètement, aucune région précise n'ayant formé une circonscription de l'administration provinciale portant ce nom. Soulignons que le terme *karabisianoï* ne désigne que le commandement purement maritime, comme son nom l'indique, et ne s'applique qu'à la flotte de guerre mise par Constantinople à la disposition de ce commandement. C'est une flotte équipée de marins de métier recrutés dans toutes les provinces maritimes de l'Empire, notamment celles réputées pour la qualité de leurs marins (côtes micrasiatiques, îles égéennes, etc.). Elle est armée par Constantinople dont elle dépend, qui assume les dépenses de son entretien ; bref, elle est composée de navires de toute sorte, de dromons et de navires légers (ταχυπλόιμα) (3) ; c'est une flotte d'intervention rapide, qui a pour tâche principale de combattre la piraterie arabe et de protéger les populations des régions menacées.

La flotte des *karabisianoï*, flotte d'intervention et de défense côtière, ne s'est pas illustrée par de hauts faits maritimes ; son existence et son rôle montrent que Byzance avait perdu l'initiative de l'action navale dans la Méditerranée orientale. La flotte des *karabisianoï*, appelée à défendre un littoral étendu contre l'action obstinée et capricieuse des pirates arabes, ne pouvait pas jouer un rôle décisif dans les luttes arabo-byzantines sur mer ; elle pouvait, dans son rayon d'action, intervenir, quelquefois efficacement, contre les pirates arabes, le plus souvent lorsque, chargés de butin, ils regagnaient leur base ; ses φυλακίδες τριήρεις (navires garde-côte) se mettaient alors à la poursuite des πειρατικάι τριήρεις (4) qui sillonnaient les eaux de la mer Égée ; elles ne pouvaient pas être omniprésentes ; elles ont connu des succès et des défaites. Il est hors de doute que l'échec le plus retentissant de la flotte des *karabisianoï* fut le siège de Constantinople en 717 par la flotte arabe, qui suivit encore une fois l'itinéraire de Syrie à la Propontide,

(1) Sur la juridiction du stratège d'un thème maritime et sa différence avec celle d'un commandant désigné également comme stratège, cf. ci-dessous, p. 32, et 62 sq.

(2) Cf. p. ex. P. CHARANIS, A note on the origin of the theme of the Carabisiani, *Mélanges S. G. Mercati* (= *Studi biz. e neoel.*, 9), Rome, 1957, p. 72-75, et les remarques de F. DÖLGER, *B.Z.*, t. LI, 1958, p. 208 ; A. PERTUSI, *op. cit.*, p. 149.

(3) THÉOPHANE, p. 385 ; NICÉPHORE, p. 50.

(4) Cf. à titre d'exemple, *Vita Petri episcopi Argivorum*, éd. MAI, *N.P.B.*, t. IX, 3, p. 11 ; *Vie de saint Triphyllios de Chypre*, *Anal. Boll.*, t. LXVI, 1948, p. 17.



et qui reçut des renforts d'Alexandrie (1). Comment peut-on expliquer cette grave défaillance du commandement des *karabisianoï*, défaillance qui fut sans doute la cause de sa dissolution ? En effet la dernière mention du stratège des *karabisianoï* se place en 710 (2), et la première mention du stratège des Cibyrrhéotes, qui n'apparaît qu'après la disparition du stratège des *karabisianoï*, est de 732 (3). Examinons cette question importante pour l'histoire du commandement des *karabisianoï*. L'état de notre documentation ne permet de formuler que des hypothèses.

On pourrait supposer, par exemple, qu'au moment de l'attaque arabe de l'été 717 contre Constantinople la flotte des *karabisianoï*, occupée ailleurs, avait provisoirement abandonné la surveillance du passage de la mer Égée vers la Propontide. On sait par ailleurs que la flotte byzantine avait joué, quelques années auparavant, en 715, le rôle principal dans la lutte qui opposa l'empereur Artémios-Anastase II, grand constructeur de flottes (4), à l'usurpateur Théodose, littéralement contraint de recevoir la couronne par l'armée de l'Opsikion soulevée contre Anastase II. Vers la fin de 715, Artémios-Anastase II, vaincu par les Opsikianoï, qui pénétrèrent dans la capitale, se retira à Thessalonique sans cesser pour autant son effort en vue de récupérer son trône (5). Ce sont vraisemblablement les événements qui ont suivi la déposition d'Anastase II, son séjour à Thessalonique et ses attaches avec la flotte qui peuvent nous fournir la solution du problème qui nous intéresse. Rappelons que, à cette occasion, outre la mention des *karabisianoï* en 710, selon laquelle le stratège de ce commandement, le patrice Théophile, accueillit dans l'île de Kéa le pape Constantin se rendant à Constantinople (6), et outre la mobilisation de toute la flotte byzantine en 715 contre les Arabes de Lycie sous le stratège des *ploimata* (des *karaboi*, des *karabisianoï*) Jean, tué à ce moment par les soldats d'Opsikion révoltés contre l'empereur Anastase II (7), nous connaissons par un passage du livre II, § 5, des

(1) Sur les sources concernant ce siège, cf. ci-dessus, p. 13, n. 1.

(2) *Liber Pontificalis*, éd. DUCHESNE, I, p. 389-390.

(3) THÉOPHANE, p. 410.

(4) Reconnu comme tel par toutes les sources de l'époque : cf., à titre d'exemple, THÉOPHANE, p. 384 ; NICÉPHORE, p. 50 ; PAUL DIACRE, *P.L.*, t. XCV, col. 1071 sq. ; *Liber Pontificalis*, éd. DUCHESNE, I, p. 398 ; ZONARAS, III, p. 245, etc. Il est à remarquer que l'importante flotte de 120 dromons envoyée par Théodose en Italie, sous le commandement de Léon l'Isaurien, le futur empereur, faisait sûrement partie de la flotte construite par Artémios : l'événement est connu par un texte curieux d'inspiration iconodoule, cf. *P.G.*, t. XCV, col. 356.

(5) Sur ces événements, cf. THÉOPHANE, p. 384 sq. ; NICÉPHORE, p. 50 ; PAUL DIACRE, *P.L.*, t. XCV, col. 1071 sq.

(6) *Liber Pontificalis*, éd. DUCHESNE, I, p. 389-390.

(7) THÉOPHANE, p. 384-385 ; NICÉPHORE, p. 50 ; ZONARAS, III, p. 245-246.



*Miracula* de saint Démétrius la présence des *karabisianoï* à Thessalonique même (1) : c'est évidemment la mention qui nous intéresse. Essayons de voir le contexte historique dans lequel elle se situe.

Sisinios, stratège τῶν καράβων (= πλοῖμάτων), de l'Hellade où il se trouvait (dans l'île de Skiathos), guidé par saint Démétrius qui lui apparut en rêve, accourut avec toute sa flotte et ses καράβισιάνοι στρατιῶται (= soldats marins) à Thessalonique afin d'aider, nous dit le narrateur, l'installation dans cette ville des *Kermèsianoï*, réfugiés venant du territoire du Bulgare Kouber, et afin de les diriger ensuite vers Constantinople, ce qui sauva Thessalonique de la menace, en fait imaginaire, que représentait, dans l'esprit du narrateur des *Miracula*, l'affluence de ces troupes étrangères. Il est indiscutable, et le narrateur ne le cache point, que l'installation à Thessalonique des troupes de Kouber se fit avec l'accord des autorités byzantines locales, l'ἑπαρχος ἀρχή précise notre source, et impériales, leur chef Mauros ayant reçu des titres officiels (2). La date de cet événement, inconnu par ailleurs, est fort discutée (3) : la mention explicite du stratège des *karabisianoï* et de sa flotte le place obligatoirement après le dernier quart du VII<sup>e</sup> siècle, ce qui empêche l'identification de Kouber avec le premier roi bulgare Kovrat, hypothèse proposée par H. Grégoire et généralement suivie depuis (4). Mais à quel moment de la fin du VII<sup>e</sup> ou du début du VIII<sup>e</sup> siècle (avant 732, première mention du stratège des Cibyrrhéotes) pourrions-nous placer cet événement ? Nous connaissons en détail les démarches de Justinien II auprès du roi bulgare Terbel pour obtenir son aide afin de recouvrer le trône (705) (5) ; toutefois la mention, d'une part de Kouber et non de Terbel comme chef indépendant, et d'autre part, le fait que les Bulgares venus à l'aide de Justinien II, exilé alors à Cherson, sont ceux installés en Thrace et notamment sur le littoral du Pont-Euxin et non ceux de la Macédoine orientale, comme le précise le narrateur des *Miracula*, empêchent à notre avis de placer l'événement raconté par le narrateur sous le règne de Justinien II. Celui-ci, d'ailleurs, une fois sur le trône, rompit ses relations avec les Bulgares, et mena personnellement contre Terbel une grande expédition maritime dont les opérations, restées par ailleurs infructueuses pour Byzance, se déroulèrent dans le Pont-Euxin, à Anchialos (6). Par contre, la crise dynastique qui a suivi la mort de

(1) P.G., t. CXVI, col. 1368 sq.

(2) *Ibid.*, col. 1368.

(3) Cf., en dernier lieu, P. LEMERLE, Les invasions slaves dans les Balkans, *R.H.*, t. CCXI, 2, 1954, p. 265-273 ; et la bibliographie de la question par G. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*<sup>2</sup>, I, p. 559-560.

(4) H. GRÉGOIRE, L'origine et le nom des Croates et des Serbes, *Byz.*, t. XVII, 1944-1945, p. 88-118.

(5) THÉOPHANE, p. 374.

(6) *Ibid.*, p. 376.



Justinien II présente des aspects qui peuvent expliquer la présence à Thessalonique et des Bulgares et de la flotte des *karabisianoï*, ce qui est nécessaire pour l'interprétation historique du passage discuté des *Miracula*.

Le court règne d'Artémios-Anastase II (713-715) commença sous la menace des préparatifs arabes contre Constantinople ; Anastase II construisit à Constantinople une flotte considérable, les sources grecques et latines de l'époque sont unanimes sur ce point. Théophane nous fournit par ailleurs des détails intéressants sur la construction de cette flotte, qui, mise sous le commandement du logothète Jean, nommé à cette occasion stratège des *ploimata* (= des *karabisianoï*), reçut l'ordre de se rassembler à Rhodes et d'entreprendre la destruction des chantiers navals que les Arabes avaient installés en Lycie (à Phœnix) (1), avant de se diriger contre Alexandrie même (2). L'expédition échoua à cause de la révolte, à Rhodes, des soldats de l'Opsikion, qui mirent à mort le stratège Jean, chef (*képhalè*) de l'expédition ; la flotte se dispersa, tandis que les insurgés, qui avaient entre-temps choisi comme empereur Théodose, absolument étranger jusqu'alors à la révolte, se dirigèrent contre Constantinople, défendue par l'escadre y stationnant et restée fidèle à Anastase II. La lutte se solda par la prise de Constantinople par les insurgés, par la destitution d'Anastase II, qui se trouvait alors à Nicée, et par sa fuite à Thessalonique. Théophane précise que l'Empire connut alors la confusion (τῆς Ῥωμαίων πολιτείας συγκεχυμένης οὔσης), d'une part à cause de l'invasion arabe en Asie Mineure et d'autre part à cause des luttes intestines entre Anastase II et Théodose, nommé entre-temps empereur (fin 715) (3). Tout porte à croire, et la suite des événements le confirme pleinement, qu'Anastase II réfugié à Thessalonique se comporta comme l'empereur légitime et ne renonça point à revendiquer le trône : l'empereur destitué s'appuyait pour cela sur la flotte, son œuvre, et sur les deux grands commandements de l'Orient, les Anatoliques, placés sous Léon l'Isaurien, le futur empereur, et les Arméniaques, placés sous Artabasdos, ami et parent de Léon (4). Il nous semble ainsi que, pendant le court règne de Théodose (fin 715-717), Artémios-Anastase poursuivit à Thessalonique son effort pour recouvrer son trône ; il avait sûrement l'appui des autorités locales de Thessalonique et de son armée, composée sans doute dans une large mesure des réfugiés de Kouber ; il chercha normalement à augmenter ses effectifs ; il fit appel, nous disent les sources de l'époque, et notamment Théophane et Nicéphore, aux Bulgares (5) et sûrement aux Bulgares installés près de Thessalonique,

(1) Cf. ci-dessus, p. 26, n. 7 ; et surtout THÉOPHANE, p. 384 sq.

(2) Le projet d'attaque contre Alexandrie nous est connu par le *Liber Pontificalis*, éd. DUCHESNE, I, p. 398.

(3) THÉOPHANE, p. 395.

(4) *Ibid.*, p. 395, l. 8-10.

(5) THÉOPHANE, p. 400 ; NICÉPHORE, p. 55.



qui ne peuvent être autres que ceux de Kouber que nous connaissons par les *Miracula* ; il invita la flotte des *karabisianoï*, qui lui était restée fidèle, à se rendre à Thessalonique, afin d'aider l'arrivée de troupes (celles de Mauros) et de les diriger ensuite sur Constantinople, but final de son entreprise ; la suite des événements confirme ce schéma : Artémios-Anastase II, avec son armée composée justement de Bulgares (précisent Théophane et Nicéphore), de Thessalonique se dirigea par mer contre Constantinople ; il trouva en face de lui non pas Théodose, mais Léon l'Isaurien, son ami, qui avait entre-temps destitué Théodose et s'était emparé de la couronne (1). La rencontre des deux armées eut lieu près d'Héraclée, les Bulgares d'Artémios changèrent de camp, livrèrent Artémios et le métropolite de Thessalonique, qui l'accompagnait, à Léon III et tuèrent le patrice Sisinius, chef de l'armée d'Artémios-Anastase II. Ce récit des événements, fait en détail par Théophane et Nicéphore et repris par Paul le Diacre (2), présente des rapports étroits avec celui des *Miracula* concernant l'arrivée à Thessalonique des troupes du Bulgare Kouber et de la flotte des *karabisianoï*. Rappelons que, d'après le narrateur des miracles de saint Démétrius, Mauros, le chef militaire des troupes de Kouber réfugiées à Thessalonique, se dirigea avec son armée, transportée précisément par la flotte des *karabisianoï*, vers Constantinople, et qu'en Thrace il se révolta contre l'empereur (3), c'est-à-dire Artémios, qui n'avait jamais cessé de porter ce titre. Notons enfin que le chef de la flotte des *karabisianoï* se trouvant à Thessalonique s'appelait, d'après le narrateur des miracles, Sisinius, et portait le titre de stratège (4), et que le chef byzantin de l'armée d'Artémios-Anastase s'appelait, d'après Théophane et les autres sources citées, également Sisinius, et portait le titre de patrice, grade honorifique des officiers ayant justement le grade de stratège (5). Il nous semble que rien n'empêche d'identifier le patrice Sisinius, chef de l'armée d'Artémios envoyé auparavant, comme le précisent Théophane et les autres historiens de l'époque, chez les Bulgares pour demander leur aide militaire (6), au stratège des *karabisianoï* du même nom qui se trouvait à Thessalonique, précisément pour encourager l'arrivée des troupes du Bulgare Kouber, qu'il transporta ensuite avec sa flotte à Constantinople. Si notre hypothèse est exacte (7), nous pouvons

(1) Sur l'abdication de Théodose, le « très doux empereur », cf. un texte curieux et intéressant pour la carrière maritime de Léon III l'Isaurien avant son avènement au trône, *P.G.*, t. XCV, col. 356.

(2) NICÉPHORE, p. 55 ; THÉOPHANE, p. 400 ; PAUL, DIACRE, *P.L.*, t. XCV, col. 1073.

(3) *P.G.*, t. CXVI, col. 1368.

(4) *Ibid.*, col. 1368.

(5) THÉOPHANE, p. 400 ; NICÉPHORE, p. 55 ; les sources emploient souvent le terme patrice au lieu du stratège et inversement ; dans les sources arabes les stratèges sont presque uniquement désignés comme patrices : les termes sont absolument équivalents.

(6) NICÉPHORE, p. 55 ; THÉOPHANE, p. 400.

(7) La confirmation de cette hypothèse nous est fournie par une source inédite : ce travail était sous presse quand le Père V. Laurent m'a signalé un sceau daté sûrement au VIII<sup>e</sup> siècle et



tirer les conclusions suivantes : a. Le chapitre IV du Livre II des *Miracula* de saint Démétrius relate des événements postérieurs à ceux du chapitre III ; il ne peut être daté après le chapitre V comme l'hypothèse H. Grégoire conduisait à conclure (1) : le chapitre V relate des événements du VIII<sup>e</sup> siècle ; b. Kouber ne peut pas être identifié à Kovrat, mort en 642 (2) ; il faut plutôt le rapprocher de Koubiarès, terme désignant les descendants de Kouber, mentionné dans une inscription protobulgare (3) : dans ce cas, Kouber peut être le chef bulgare qui a remplacé Terbel, mort en 718 (4) ; c. En ce qui concerne le siège de Constantinople par les Arabes en 717, siège qui nous intéresse ici, il faut penser que la flotte des *karabisianoï* se trouvait à Thessalonique au moins depuis Pâques (c'est une précision chronologique fournie par les *Miracula*) 717, sinon 716 ; la flotte arabe traversa ainsi dans l'été de 717 la mer Égée et la Propontide sans rencontrer de résistance. Constantinople, après une année de siège combiné par terre et par mer, fut sauvée grâce au feu grégeois et aux opérations que les Bulgares, alliés alors de Léon III, nommé entre-temps empereur, menèrent contre les Arabes en Thrace. Le 15 août 718 les bateaux arabes quittèrent les eaux constantinopolitaines, et furent détruits dans la mer Égée non par la flotte byzantine mais par une tempête (5). Les *karabisianoï* impliqués dans la lutte qui opposa Artémios-Anastase II, d'abord à Théodose et ensuite à Léon III, restèrent en dehors des opérations engagées contre l'ennemi extérieur ; leur chef Sisinius, qui avait pris parti pour Anastase, fut mis à mort par les Bulgares, qui le quittèrent pour passer dans les rangs de l'empereur Léon III, soutenu dans ses luttes contre les Arabes par leurs compatriotes de Thrace. Après la défaite des Arabes et de son rival Artémios-Anastase, Léon III abolit le commandement des *karabisianoï*, dont par ailleurs la flotte dut être détruite lors des combats entre Anastase II et Léon III à Héraclée. L'histoire du premier commandement maritime de l'Empire s'achève donc sur un échec : les *karabisianoï*, qui depuis leur création n'avaient jamais cessé de présenter un danger de révolte permanente contre l'empereur régnant (ils se trouvent à l'origine de la destitution d'au moins deux empereurs en l'espace de quinze ans) (6) du fait même qu'ils étaient le seul corps d'armée pouvant facilement atteindre

appartenant à « *Mauros patrice et archonte des Bulgares Sermisianoï* », le même que le chef des *Kermèsianoï* des *Miracula S. Demetrii*.

(1) Cf. P. LEMERLE, *op. cit.*, p. 265 sq.

(2) G. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*<sup>2</sup>, II, p. 161.

(3) Dernière édition de cette inscription avec commentaire par V. BEŠEVLIJEV, *Die Protobulgarischen Inschriften*, Berlin, 1963, n° 79, p. 306 sq. Cf. aussi G. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*<sup>2</sup>, II, p. 165.

(4) G. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*<sup>2</sup>, II, p. 306.

(5) Cf. ci-dessous, Appendice IV, une source inconnue.

(6) THÉOPHANE, p. 370, 385, etc.



Constantinople, manquèrent à leur tâche principale : la lutte contre les Arabes. La dissolution du commandement des *karabisianoï*, plus qu'une mesure de vengeance, fut pour Léon III une nécessité militaire. De nouvelles formes de défense maritime seront mises en pratique : elles sont l'œuvre des empereurs isauriens.

→ La création de la flotte des thèmes. La constitution des formations navales. Léon III, une fois vainqueur de ses ennemis extérieurs et intérieurs, procéda à la réforme des forces navales de l'Empire : la réforme des institutions maritimes appliquée dans la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle se résume dans la dissolution de l'unique commandement de la flotte d'intervention, le commandement des *karabisianoï*, et dans la création de plusieurs commandements maritimes indépendants les uns des autres, relevant tous de Constantinople et établis dans les régions menacées par les Arabes, qui forment dorénavant des circonscriptions maritimes de l'administration provinciale. Une flotte d'intervention attachée en permanence aux diverses circonscriptions maritimes fut ainsi créée ; elle fut dans une large mesure équipée par elles ; elle est désignée dans les sources comme flotte des thèmes ; elle est indépendante de celle qui stationne à Constantinople.

On a souvent souligné l'importance de la réforme des forces navales de l'Empire, qui a doté Byzance d'une flotte régionale relevant de l'administration provinciale et opérant parallèlement à celle de Constantinople, la seule à être dorénavant appelée impériale par opposition à la flotte attachée aux circonscriptions maritimes, la flotte des thèmes, c'est-à-dire des provinces. Il n'est cependant pas facile de préciser avec exactitude la date de l'application de cette réforme. Les sources concernant la période de l'iconoclasme, hostiles à ce mouvement, évitent soigneusement de parler de l'œuvre administrative des empereurs de cette époque. Toutefois la mention d'un stratège des Cibyrrhéotes, de la première circonscription maritime de l'Empire, en 732 (1), incite à placer avant cette date la création de la flotte des thèmes. Comme d'autre part la dernière mention sûrement datée des *karabisianoï* se place en 710 (2), il y a tout lieu de conclure que la réforme qui dota l'Empire d'une flotte régionale autonome différente de celle des *karabisianoï*, qui était une flotte centrale opérant dans les provinces, est l'œuvre de Léon III l'Isaurien (717-741). Elle est un élément de la réorganisation administrative et militaire effectuée par cet empereur dans le but de lutter contre les Arabes qui menaçaient, avec les sièges de Constantinople et les invasions successives en Asie Mineure, l'existence même de l'Empire. Ainsi le VIII<sup>e</sup> siècle marque pour l'Empire l'élaboration finale du régime des thèmes, qui s'étend progressivement à toute l'organisation provinciale de Byzance. Il est caractérisé militairement par la mise au point d'un système d'autodéfense des

(1) THÉOPHANE, p. 410.

(2) *Liber Pontificalis*, éd. DUCHESNE, I, p. 389-390.



régions menacées, constituées en circonscriptions de l'administration provinciale, ou thèmes.

Dans l'administration maritime, la réforme de Léon III se présente comme la création d'une série de circonscriptions provinciales de caractère uniquement maritime qui, chacune selon son importance, sont placées sous les ordres d'un stratège (elle constitue alors un thème maritime) ou d'un drongaire, officier subalterne, dans la hiérarchie militaire, du stratège, mais qui, dans le cas des circonscriptions uniquement maritimes commandées par lui, relève directement de l'empereur comme le stratège d'un thème. Les thèmes maritimes suivent dans leur régime et dans leur composition les autres thèmes de l'Empire. Ils constituent, autrement dit, une circonscription administrative à part, d'un territoire délimité appelé thème, terme alors d'acception géographique (1). Ils sont placés sous les ordres d'un stratège, désigné du nom de la région qui compose son thème, commandant suprême de l'armée et de l'appareil administratif propres au thème. Les thèmes maritimes diffèrent des autres thèmes de l'Empire uniquement par le fait que leur armée est une armée de mer, c'est-à-dire une flotte, équipée et entretenue dans une large mesure par les moyens (hommes et argent) que fournit la population de la province-thème (2), et indépendante ainsi, tant dans sa formation et son entretien que dans son commandement, de Constantinople et des autres formations navales de l'époque.

D'importants changements ont ainsi eu lieu, à la suite de l'application du régime des thèmes, dans la constitution des diverses formations navales de l'Empire. Ils se résument, nous l'avons vu, dans la création de flottes régionales régulières, celles que les sources appellent indifféremment flottes des thèmes (θεματικὸς στόλος) (3), mais qui, selon leur dépendance et leur commandement, peuvent être divisées en deux catégories : a) Flottes des circonscriptions uniquement maritimes (thèmes maritimes ou drongariats dépendant directement de Constantinople), que nous désignerons dorénavant sous le nom de flottes *thématiques*, et b) Flottes (moins importantes que les premières) servant d'appui maritime aux thèmes terrestres, c'est-à-dire aux circonscriptions fournissant surtout une armée de terre : nous les désignerons sous le nom de flottes *provinciales*. Elles diffèrent des flottes thématiques par le fait qu'elles sont soumises à l'autorité du gouverneur militaire, chef de l'armée de terre et responsable de l'administration de la circonscription (thème) dans laquelle elles se trouvent, et aussi par le fait (ceci est impor-

(1) Sur l'évolution sémantique du terme θέμα, cf. H. AHRWEILER, *Recherches*, p. 2-3 et 78 sq.

(2) Cf. à ce propos les ordres adressés aux stratèges des thèmes maritimes (ναυμάχοι στρατηγοί, ou πλευστικοί) par Léon VI, *P.G.*, t. CVII, col. 720, en ce qui concerne la construction des flottes thématiques ; et les tactiques attribuées à CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, éd. LAM, *I. Meursii opera*, VI, Florence, 1745, p. 1213-1214.

(3) THÉOPHANE CONTINUÉ, p. 55 ; GÉNÉSIO, p. 37.



tant) que leur équipement et leur entretien ne sont pas assurés par les autorités provinciales seules, le pouvoir central y participant de plusieurs manières. En effet il commande leur construction, veille à leur armement et à leur équipement, leurs équipages n'étant pas obligatoirement recrutés sur place (1) ; il assure enfin au moins une partie de leur entretien. Ces circonstances rendent la flotte régionale des circonscriptions non maritimes, la flotte que nous désignons sous le nom de flotte provinciale, moins indépendante que la flotte thématique proprement dite, et confèrent à son action un caractère limité et local.

Pendant tout le VIII<sup>e</sup> siècle, les flottes régionales, thématiques et provinciales, supportent la lutte contre les Arabes ; elles se réunissent en vue des expéditions maritimes, tout en défendant les régions dans lesquelles elles stationnent ; elles constituent, somme toute, la flotte d'intervention de l'Empire, la flotte chargée des opérations uniquement militaires, tandis que les grandes bases de la frontière maritime et Constantinople elle-même continuent à être gardées, selon l'ancien mode, par des escadres y stationnant en permanence, détachements de la police navale envoyés par le centre et relevant directement de Constantinople, indépendants des autorités provinciales de la circonscription qui englobe éventuellement leur port d'attache (2). Ainsi, nous constatons dans les institutions maritimes ce qui caractérise toute la politique administrative de Byzance : tout en adaptant ses institutions aux besoins nouveaux, l'Empire maintient les anciennes formes administratives dans les endroits où leur remplacement ne semble pas nécessaire. Byzance invente sans jamais abolir, elle rénove et réforme ses institutions sans jamais bouleverser le fonctionnement de son appareil administratif ; ses institutions vieillissent, tombent en désuétude et s'oublient, sans perdre pour autant leur place dans le système compliqué que l'État byzantin élabore pendant sa longue existence, aux fins d'administrer un vaste Empire composé d'éléments hétérogènes souvent indociles et même hostiles envers Constantinople.

Ainsi, à partir du VIII<sup>e</sup> siècle et à la suite de l'installation du régime des thèmes, Byzance dispose d'une flotte composée de plusieurs formations navales, différentes dans leurs missions, leur composition, leur équipement, leur armement et leur commandement.

I. — La flotte impériale-centrale : elle continue à exister comme par le passé ; composée de navires lourds, équipée, armée et entretenue par Constantinople, elle se

(1) Les Mardaïtes, marins réputés installés en Pamphylie, servent aussi dans la flotte des provinces de l'Occident (Hellade, Céphalonie, Nicopolis : cf. *De Ceremoniis*, p. 668 ; THÉOPHANE CONTINUÉ, p. 304) avec d'autres marins de métier, les *taxatoi* (cf. THÉOPHANE, p. 385, NICÉPHORE, p. 50). Sur les Mardaïtes, cf. K. AMANTOS, *Hellénika*, t. V, 1932, p. 130 sq. ; et ci-dessous, Appendice I.

(2) Sur la composition, le rôle et les bases de la flotte centrale des dromons, cf. E. EICKHOFF, *Seekrieg*, p. 22-24.



charge en principe des expéditions lointaines, et en temps de paix elle stationne à Constantinople et aux points stratégiques du littoral frontalier contrôlant les routes maritimes internationales ; ses équipages sont recrutés dans tout l'Empire parmi les marins de métier et parfois parmi des étrangers au service de Byzance (1) ; bref c'est une flotte de haute mer, une flotte d'attaque ; elle préserve l'Empire de la perte de sa thalassocratie, mais elle est incapable de protéger son littoral étendu, exposé aux attaques des pirates.

II. — La flotte provinciale : composée de navires légers ; ses détachements stationnent dans les régions menacées, elle est soumise aux autorités de ces régions, elle est armée et entretenue par des moyens fournis par le pouvoir central, elle est équipée de marins recrutés sur place et en divers points de l'Empire indépendamment des régions où ils servent ; chargée de la garde des côtes, c'est une flotte de défense.

III. — La flotte thématique : composée de navires de toutes sortes (dromons et navires légers) munis du feu grégeois comme ceux de la flotte impériale, elle est armée et entretenue par les provinces-thèmes ou drongariats indépendants dont elle dépend ; elle est équipée par des marins recrutés dans les circonscriptions où elle stationne ; elle est chargée de protéger les régions qui l'ont construite et qui l'entretiennent, et d'attaquer dans le rayon de son action, qui est important étant donné le nombre de ses effectifs, les flottes et les bases étrangères ; autrement dit c'est une flotte régionale complète, indépendante à tous points de vue de celle de Constantinople (2). Dorénavant ces formations navales (3), distinctes dans leur administration, leurs compétences, leur composition, leur armement, leur équipement et leur entretien, se partagent la défense maritime de Byzance. Elles coexistent du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle ; l'importance de chacune varie selon les besoins militaires et économiques de l'Empire. Notons seulement que l'une s'accroît souvent aux dépens des autres et que l'attention que Byzance porte

(1) Surtout des Russes et des Toulmatzoi (= Dalmates) ; cf., à titre d'exemple, *De Ceremoniis*, p. 664, 667, 674 ; THÉOPHANE CONTINUÉ, p. 475, etc. ; et ci-dessous, Appendice I.

(2) Sur la composition et le statut de la flotte des Cibyrrhéotes et des thèmes maritimes postérieurs, cf. surtout LÉON VI, *Tactica*, P.G., t. CVII, col. 720, 980 sq., 997, 1012, 1072 ; *De Ceremoniis*, p. 651 sq. ; ZEPOS, *Jus*, I, p. 223 ; premières mentions de l'armée (στρατός, terme employé pour désigner en général les recrues des thèmes-provinces) des Cibyrrhéotes, dans NICÉPHORE, p. 64 ; et LÉON GRAMMAIRIEN, p. 160.

(3) Il ne faut pas compter parmi les formations navales de l'époque la flottille indépendante mise à la disposition personnelle de l'empereur et de l'impératrice, le βασιλικὸν ἀγρόριον et ensuite βασιλικὸν δρομῶνιον : elle a des effectifs insignifiants, c'est plus une formation navale de « plaisance » que de guerre ; elle est mentionnée souvent à propos des déplacements de la famille impériale et des cérémonies officielles. Sur sa composition et son histoire, cf. *De Administrando Imperio*, chap. 51, I, p. 246 sq., et le commentaire de R. JENKINS, *ibid.*, II, p. 195-202 ; CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *Narratio de imagine Edessena*, P.G., t. CXIII, col. 449 sq. ; *De Ceremoniis*, p. 698-699 ; sur l'importance du β. δρ. au XI<sup>e</sup> siècle, cf. ci-dessous p. 156-159.



tantôt à l'une et tantôt à l'autre de ses formations navales révèle, outre les nécessités du moment, l'orientation de la politique impériale. Portée vers une politique d'expansion, Byzance favorise l'appareil militaire (armée de terre et de mer) contrôlé par Constantinople ; obligée, par contre, d'adopter un programme de défense, elle augmente les forces provinciales qui supportent l'offensive étrangère, en l'occurrence, les flottes régionales : thématiques ou provinciales. Cette organisation de la flotte byzantine, en vigueur pendant toute la période qui s'étend du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, pendant laquelle elle n'a subi que de légères modifications, influence toutes les institutions maritimes de l'époque et conditionne le fonctionnement de l'armée de mer de l'Empire. Elle se reflète dans les compétences et le nom même des cadres de l'armée de mer, dans la composition des commandements maritimes, dans la constitution des circonscriptions et des bases navales, les unes relevant des autorités provinciales, les autres du pouvoir central. Avant d'examiner en détail l'organisation de l'armée de mer byzantine telle qu'elle a été constituée après la réforme du VIII<sup>e</sup> siècle, essayons de voir comment elle a répondu à sa tâche principale, c'est-à-dire la lutte contre les Arabes.

## B. LES LUTTES ARABO-BYZANTINES

### DU DERNIER SIÈGE DE CONSTANTINOPLE A LA PERTE DE LA CRÈTE

Pour faire le point du conflit arabo-byzantin pendant la période qui s'étend du siège de Constantinople en 717, qui a entraîné la réorganisation de la défense de l'Empire, à la perte de la Crète (826-827), qui inaugure une nouvelle étape dans l'histoire de la Méditerranée, il est nécessaire de rappeler les positions occupées par les deux adversaires et les objectifs que chacun poursuivait.

Au début du VIII<sup>e</sup> siècle, les Arabes, définitivement installés dans le territoire qui longe toute la Méditerranée méridionale et s'étend du mont Taurus et du Caucase en Orient jusqu'au-delà des Pyrénées en Occident, poursuivaient leur effort de conquête par des invasions successives en Arménie et en Asie Mineure, et des agressions contre le pays franc. Le siège de Constantinople en 717 et la marche triomphale de Maslama à travers l'Asie Mineure (1) constituent le point culminant de leur élan. L'échec des Arabes devant Constantinople ainsi que leur défaite, quelques années plus tard (732), à Poitiers (2), marquent, au contraire, le déclin de leur force d'expansion et le début de la réaction du monde chrétien.

(1) E. W. BROOKS, *The Arabs in Asia Minor from Arabic sources*, *J.H.S.*, t. XVIII, 1898, p. 182-207 ; R. GUILLAND, *L'expédition de Maslama contre Constantinople*, *Al Macchriq*, Beyrouth, 1955, p. 89-112.

(2) M. MERCIER et A. SEGUIN, *Charles Martel et la bataille de Poitiers*, Paris, 1944.



Les derniers califes Ommayades, préoccupés de l'organisation de leur vaste empire et impliqués dans des querelles intestines (1), n'ont pu illustrer leur règne par des conquêtes spectaculaires. La lutte sur la frontière se poursuit sans cesse, mais la nouvelle organisation militaire de Byzance s'avéra particulièrement efficace. Le territoire impérial fut jalousement défendu par l'armée des thèmes, la frontière arabo-byzantine se stabilisa, l'Asie Mineure, bien que dévastée par les invasions successives et vivant dans un état de siège quasi permanent, a été finalement sauvée du danger arabe (2). Constantinople ne vit jamais plus d'armées sarrasines devant ses murailles. Les Portes Ciliciennes et l'Euphrate forment alors la ligne de démarcation entre les deux Empires. C'est précisément là que vont se dérouler les plus importantes opérations du IX<sup>e</sup> siècle, lors de la reprise de la poussée arabe sous les Abbassides. Ainsi le VIII<sup>e</sup> siècle marque l'arrêt des conquêtes arabes sur Byzance ; le conflit sur mer qui nous intéresse ici suivit normalement la même évolution que les luttes sur terre.

Les flottes arabes appareillant de la Syrie et de l'Égypte continuent à attaquer périodiquement les possessions byzantines dans le bassin oriental de la Méditerranée. Les îles de Chypre, de Rhodes et les côtes égéennes sont le plus fréquemment l'objet de ces opérations pirates (3), tandis que la flotte de Tunis (construite avec l'aide des Coptes venus d'Égypte) (4) se fixe comme but la Sicile (5) ; en revanche, les flottes des Arabes d'Espagne agissent hors des frontières maritimes de Byzance ; elles dirigent leurs attaques contre les possessions franques et notamment contre les îles Baléares et le littoral provençal (6). Ainsi, au cours du VIII<sup>e</sup> siècle, l'insécurité règne d'un bout à l'autre de la Méditerranée, le trafic maritime et la vie commerciale de l'époque en sont affectés (7), mais les positions arabo-byzantines restent dans leurs grandes lignes celles

(1) C. BROCKELMANN, *Histoire des Peuples et des États islamiques*, tr. fr. M. TAZEROUT, Paris, 1949, p. 71-97, 118. Remarques intéressantes dans *De Administrando Imperio*, I, p. 60 sq.

(2) H. AHRWEILER, L'Asie Mineure et les invasions arabes, *R.H.*, t. CCXXVII, I, 1962, p. 13 sq.

(3) THÉOPHANE, p. 424, 446, 465, 483 ; E. W. BROOKS, The relations between the Empire and Egypt from a new source, *B.Z.*, t. XXII, 1913, p. 384 ; du même, The Byzantines and Arabs at the time of the early Abbasids, *Eng. Hist. Rev.*, t. XV, 1900, p. 745-746.

(4) AL KAIROUANI, *Histoire de l'Afrique*, tr. fr. PÉLISSIER et RÉMUSAT, dans *Expéditions scientifiques de l'Afrique*, Paris, 1845, VII, p. 120 ; AL TIGANI, *Journal asiatique*, sér. IV, t. XX, 1852, p. 65-71.

(5) Incursions commencées dès la construction de Tunis en 704 : cf. AL KAIROUANI, *op. cit.*, p. 14, 15, 57 ; PS. IBN QUTAYBAH, dans GAYANGOS, *The history of the Mahometan dynasties in Spain*, I, Appendix, p. LXVI ; M. AMARI, *Storia*, I, p. 293-301.

(6) M.G.H., *Scriptores*, I, p. 104, II, p. 45 ; F. GANSHOF, Note sur les ports de Provence du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, *R.H.*, t. CLXXXIII, 1938, p. 31 ; et F. GABRIELI, Greeks and Arabs in the central Mediterranean area, *D.O.P.*, t. XVIII, 1964, p. 59-65.

(7) A. LEWIS, *Naval Power*, p. 97, critique la thèse de H. Pirenne sur le blocus de l'Europe par les Arabes.



de l'extrême fin du VII<sup>e</sup> siècle, époque des conquêtes arabes. On remarque même quelques avantages remportés par les Byzantins, qui, à la suite de leur victoire à Cérámée en 747 (1), ont pu consolider leur présence à Chypre, gouvernée jusqu'alors selon le statut du « condominium » établi par les accords de Justinien II avec les Arabes (2).

Au cours du VIII<sup>e</sup> siècle, Byzance, ayant compris que la perte de ses provinces méridionales (Syrie, Palestine, Égypte, Afrique) (3) était définitive, orienta son effort vers la consolidation du reste de son empire. Ce fut surtout l'œuvre des premiers empereurs iconoclastes de la dynastie des Isauriens, dont le règne fut illustré par d'importantes victoires remportées sur les Arabes en Orient. À l'intérieur des frontières rétrécies mais stables, les empereurs Isauriens organisèrent un nouvel État, défendu par une importante armée nationale (4) qui s'opposa efficacement sur mer et sur terre aux projets expansionnistes des Arabes. Par contre le Califat, à la tête, dès la fin du VII<sup>e</sup> siècle, d'un empire universel, connu au cours du VIII<sup>e</sup> siècle des troubles intestins, qui aboutirent au changement de dynastie (les Abbassides renversant les Ommayyades) et à la dislocation de son pouvoir (5). Malgré leur effort pour établir leur autorité sur tout le territoire islamique, les Abbassides durent finalement renoncer au contrôle effectif de la partie occidentale de leur empire. L'Espagne resta entre les mains des Ommayyades (6), hostiles au calife de Bagdad, devenue capitale musulmane. Le Maroc devint indépendant sous des gouverneurs locaux (7). En Tunisie, enfin, s'installèrent les Aglabites, souverains

(1) *Ibid.*, p. 98 sq. Avec références aux sources.

(2) THÉOPHANE, p. 424 ; NICÉPHORE, p. 64 ; PAUL DIACRE, *P.L.*, t. XCV, col. 1045 ; *De Administrando Imperio*, I, p. 94 ; NICOLAS MYSTIKOS, *P.G.*, t. CXI, col. 33 ; F. DÖLGER *Regesten*, n° 257 (statut de Chypre), et G. HILL, *The history of Cyprus*, I, Cambridge, 1940 p. 284-287.

(3) PAUL DIACRE, *P.L.*, t. XCV, col. 1073 ; AL BALADOURI, *The origins of the Islamic State*, tr. P. HITTI, New York, 1919, p. 203.

(4) Caractéristique propre à l'armée des thèmes, contrairement à celle des mercenaires (Byzantins et étrangers) que Byzance utilisait jusqu'alors : cf. H. AHRWEILER, *Recherches*, p. 8 sq.

(5) Ci-dessus, p. 36, n. 1. Sur la vraie portée de la « révolution abbaside » et ses conséquences dans le monde islamique, cf. la critique de C. CAHEN, Points de vue sur la « Révolution abbaside », *R.H.*, t. CCXXX, 2, 1964, p. 295 sq.

(6) IBN-UL-TIQTQA-AL FAKRI, tr. M. AMARI, *Archives marocaines*, t. XVI, 1910, p. 240-243 ; C. BROCKELMANN, *op. cit.*, p. 157 sq. ; et surtout E. LÉVI-PROVENÇAL, *Histoire de l'Espagne musulmane*, I, Le Caire, 1944.

(7) MAS-LATRIE, *Traité de paix et de commerce*, Paris, 1865, p. 5 ; et en général, G. FAURE-BIGUET, *Histoire de l'Afrique septentrionale sous la domination musulmane (740-1835)*, Paris, 1905 ; E.-F. GAUTIER, *Les siècles obscurs du Maghreb*, Paris, 1927 ; G. MARÇAIS, *La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen Age*, Paris, 1946.



de l'Afrique musulmane, qui reconnaissaient nominalement l'autorité des Abbassides, mais restaient totalement indépendants (1).

Ainsi, tandis qu'en Orient les conflits arabo-byzantins entraînaient, au cours de la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, dans une période de trêve, due d'une part à la bonne organisation de la défense byzantine dans cette partie de l'Empire, et d'autre part aux difficultés intérieures que connaissaient alors les Arabes, les jeunes États islamiques de l'Occident, pleins de vigueur, entreprirent pour leur propre compte des attaques contre les pays chrétiens. Comme le souligne explicitement le poète arabe Ibn-Hani (2), dont l'œuvre est imprégnée de cette idée, le déclin de la puissance des Arabes d'Orient fut contrebalancé par l'essor des Arabes d'Occident. Ceux-ci, à partir du IX<sup>e</sup> siècle, présentent pour Byzance le grand danger sur mer : ils malmenèrent, par la prise de la Sicile et les guerres d'Italie, la frontière occidentale de l'Empire ; ils s'emparèrent de l'île de Crète, ce qui bouleversa entièrement l'équilibre des forces qui régnait jusqu'alors en Méditerranée.

L'installation des Arabes en Crète entraîna la perturbation du trafic entre la Méditerranée orientale et occidentale, et se trouva ainsi d'une certaine manière à l'origine de la perte de la Sicile, Constantinople ne pouvant plus communiquer rapidement et facilement avec ses provinces occidentales. En outre, cette installation provoqua, du fait de l'intense activité pirate déployée depuis la Crète par les Arabes, le déclin de toute activité commerciale dans la mer Égée, ce qui eut de lourdes conséquences pour la prospérité des populations de ces régions. Bref, comme le note justement Liutprand (3), elle porta la menace arabe au cœur des mers byzantines et devant les portes de la mer constantinopolitaine, la Propontide, et fut ainsi à l'origine de la réorganisation des forces navales de Byzance entreprise par les empereurs des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. La perte de la Crète, étant donné ses conséquences et sa gravité pour l'Empire, peut à juste titre paraître une défaillance impardonnable de la flotte byzantine et la preuve d'une carence importante du système de défense établi par les Isauriens. Cette carence d'un système qui avait cependant parfaitement fonctionné partout ailleurs nous conduit à examiner de près les circonstances de la prise de ce bastion important, circonstances créées par le malaise politique qui régnait alors à Byzance et favorisées par une série de hasards néfastes à l'Empire.

En effet, il est rare dans l'histoire que le hasard ait joué un rôle aussi important que lors de la prise de la Crète par les Arabes. A la suite d'une révolte déclenchée en 815 en Espagne, quinze mille musulmans andalous, sans compter les femmes et les enfants,

(1) M. AMARI, *Storia*, II, p. 268-277 ; et en général, M. VAN DER LEYDEN, *La Berbérie orientale sous le Bani Aghlab*, Paris, 1927.

(2) A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, t. II, p. 353 sq.

(3) *Antapodosis*, lib. I, 11, M.G.H. in *usum scholarum*, p. 8 : « a meridie vero Africam habet (Byzance) et nominatam illam nimium vicinam sibi contrariam insulam Crete ».



furent obligés de quitter leur pays. Ils cherchèrent refuge en Égypte, où ils s'emparèrent, en 816, du port d'Alexandrie. Chassés par les armées du calife Al-Mamun en 825-826, ils se mirent à nouveau à la recherche d'un territoire où s'installer : c'est alors qu'ils se dirigèrent vers la Crète, île qu'ils savaient riche et fertile depuis leurs expéditions précédentes. En 826-827, les musulmans andalous s'installèrent en Crète sans rencontrer de résistance sérieuse (1). L'île, nous disent les sources grecques, était alors dépourvue de toute défense maritime, sa flotte et celle des régions helladiques ayant été détruites peu de temps avant, lors des conflits qui opposèrent l'usurpateur Thomas, soutenu par la flotte provinciale, à l'empereur légitime Michel II (2). Ainsi, profitant de la situation que la révolte de Thomas (821-823) avait créée en mer Égée (la flotte des îles, nous dit Théophane continué, quitta ses bases et alla secourir l'usurpateur, qui assiégeait alors la capitale ; elle comptait 350 navires et fut détruite devant Constantinople par la flotte impériale, grâce au feu grégeois) (3), situation qui était une source de difficultés intérieures pour Byzance, les Arabes d'Espagne en expédition dans les parages de la Méditerranée orientale (4) purent enlever sans difficulté la Crète et s'y installer définitivement en 827-828. Quarante navires pirates ont suffi (5) pour accomplir ce haut fait qui créa une nouvelle situation dans la Méditerranée et influença la politique maritime de Byzance pendant le ix<sup>e</sup> et la plus grande partie du x<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, faute de pouvoir incriminer de la perte de la Crète le système de défense établi par les Isauriens, qui, pendant près d'un siècle, assura à Byzance le maintien de sa suprématie sur mer et la sauvegarde de son territoire, nous devons nous tourner vers l'histoire intérieure de l'Empire pour expliquer cet événement, qui reste intimement lié à l'attitude d'une partie du monde marin de Byzance devant l'icono-

(1) A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, t. I, p. 49 sq. ; G. WIET, *L'Égypte de la conquête arabe à la conquête ottomane*, Le Caire, 1932, p. 71-72 ; et pour la datation, cf. E. W. BROOKS, *The Arab occupation of Crete*, *Eng. Hist. Rev.*, t. XXVIII, 1913, p. 431-443 ; D. ZAKYTHINOS, *Saint Barbaros* (en grec), *Mélanges K. Amantos*, Athènes, 1960, p. 446, n. 3, considère comme plus probable l'année 824, selon les renseignements des sources byzantines.

(2) THÉOPHANE CONTINUÉ, p. 74 : « (La flotte arabe) ne trouva en face d'elle ni grand ni petit navire ; les îles étaient dépourvues de leur appui maritime, leur flotte était partie à l'assaut de Constantinople, elle aidait Thomas et naviguait avec lui. » Sur la participation de la flotte des provinces à la révolte de Thomas, cf. GÉNÉSIO, p. 37 ; M.G.H., *Legum Sectio III : Concilia*, II, *pars* II, p. 476 ; M. AMARI, *Storia*, I, p. 289, n. 1 ; et sur la construction d'une flotte par Thomas à Lesbos et ailleurs, cf. *Anal. Boll.*, t. XVIII, 1899, p. 231 sq. ; THÉOPHANE CONTINUÉ, p. 55, et p. 63-64, les effectifs de la flotte de l'Hellade et sa destruction par la flotte impériale. GÉNÉSIO, p. 46, et CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *De Administrando Imperio*, I, p. 94, considèrent Thomas comme responsable de la perte de la Crète.

(3) THÉOPHANE CONTINUÉ, p. 63-64.

(4) A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, t. I, p. 53-55.

(5) *Ibid.*, t. I, p. 55.



classe. L'étude, d'une part, du rôle des populations des contrées maritimes occidentales dans les conflits liés à ce mouvement politique, social et intellectuel, qui, lors de la perte de la Crète, entrait dans la seconde période de son histoire, et l'examen, d'autre part, de la politique des empereurs iconodoules vis-à-vis des populations commerçantes de ces régions, éclairent d'une manière particulière les revers que Byzance connut sur mer dès le début du IX<sup>e</sup> siècle, revers qui se soldent par la fin de son contrôle sur la Méditerranée et la perte de sa suprématie sur mer.

### C. LE MONDE MARIN DE BYZANCE FACE A L'ICONOCLASME

Il n'est pas de notre sujet de traiter en détail la politique iconoclaste qui, poursuivie, avec une petite interruption, pendant plus d'un siècle, essaya de changer le fondement et l'orientation idéologiques de Byzance et malgré son échec final marqua profondément la vie future de l'Empire. Soulignons seulement quelques-uns de ses traits caractéristiques ; ils nous aideront à expliquer l'attitude de Byzance envers son appareil maritime pendant cette période.

Avant tout, la politique des empereurs iconoclastes est animée par le souci de défendre l'Empire, menacé sur terre et sur mer par les Arabes, définitivement installés dans les provinces méridionales de l'Empire romain (Syrie, Palestine), où ils avaient formé leurs États, et qui convoitaient dorénavant la région vitale de Byzance : l'Asie Mineure. Les empereurs iconoclastes sont amenés à rechercher par tous les moyens l'appui des populations de l'intérieur de l'Asie Mineure (Lycaonie, Phrygie, Cappadoce) qui, exposées à la menace arabe, étaient appelées à manifester leur fidélité inconditionnée à l'Empire et à défendre leur pays contre un envahisseur redoutable. Dans ce but la politique iconoclaste a fait siennes les aspirations et les convictions des populations qui constituaient l'avant-garde de l'Empire et assuraient sa défense. C'est la politique d'un Empire micrasiatique et oriental qui tend à se libérer de l'emprise des traditions gréco-romaines, qui animaient jusqu'alors Byzance et qui, vivaces chez les populations des provinces occidentales, demeuraient étrangères aux populations rurales de l'intérieur de l'Asie Mineure. Celles-ci s'étaient toujours senties mal à l'aise dans le cadre de cet Empire romain hellénisé et christianisé qu'avait été jusqu'alors Byzance. Le sort de l'Empire dépend maintenant de l'attachement de ces populations (les provinces occidentales envahies par les Slaves sont incapables de fournir une aide contre le danger imminent que représente l'avance arabe) et la politique de l'Empire devient à leur image (1). Autrement dit, entre la défense de l'Occident, envahi par des peuplades étran-

(1) Cf. H. AHRWEILER, *L'Asie Mineure et les invasions arabes*, *R.H.*, t. CCXXVII, I, 1962, p. 22 sq.



gères à la recherche d'un territoire où s'installer, et la défense de l'Orient exposé aux attaques d'une puissance qui, par ses institutions et ses bases ethniques et idéologiques cohérentes, constituait un État conscient de sa force et revendiquant la maîtrise du monde, les empereurs iconoclastes ont opté pour la défense de l'Orient. C'est là, à notre avis, le sens profond du mouvement connu sous le nom trompeur d'iconoclasme, la querelle des images n'étant qu'un symptôme secondaire, mouvement qui, à travers ses divers aspects (politique, économique, social et religieux) et ses multiples aventures (premier et second iconoclasmes), ne visait en fait qu'à consolider la défense de l'Empire menacé par la politique expansionniste des États arabes d'Orient.

Le mouvement iconoclaste, parvenu à son but, a disparu avec le danger arabe, non sans avoir laissé cependant des traces profondes dans la vie et la société byzantines. Le divorce entre l'Orient et l'Occident byzantins étant consommé lors de l'iconoclasme, la politique impériale sera dorénavant obligée de tenir compte, à chaque étape de son histoire et selon ses besoins, des aspirations et des intérêts de telle ou telle partie de sa population. Les empereurs, chacun selon ses convictions et ses tendances, ou plutôt selon la situation historique du moment, poursuivront des buts qui orienteront l'effort du pays plutôt vers une partie de l'Empire que vers l'autre. L'organisation militaire en portera la marque. Ainsi constate-t-on, dans les grandes lignes, que l'armée de terre, servant surtout la politique orientale, sera forte sous des empereurs soucieux de consolider cette partie de l'Empire, qui par ailleurs fournissait toujours les effectifs de l'armée de terre, tandis que l'armée de mer, toujours au service d'une politique occidentale et composée d'équipages recrutés dans cette partie de l'Empire, sera renforcée chaque fois que Byzance tournera son attention vers les affaires de l'Occident (1), c'est-à-dire chaque fois que l'Empire voudra prouver que ce nom d'Empire romain qu'il n'a jamais cessé de porter a un contenu politique réel. Cet aspect de dualité, si l'on peut parler ainsi, entre l'Orient et l'Occident, qui marque à la fois la politique et la composition même de la puissance militaire de Byzance pendant les diverses périodes de son existence, devient conscient à partir de l'iconoclasme et des heurts que ce mouvement déclencha. Il mérite d'être examiné.

Les règnes des empereurs Isauriens et Amoriens, outre leur attachement à l'iconoclasme, ont aussi un autre trait commun : les luttes permanentes et dans une large mesure victorieuses que ces empereurs ont menées personnellement contre les Arabes en Asie Mineure (2). La défense de cette partie de l'Empire est l'œuvre de ces dynasties ; elle

(1) Cf. ci-dessous, p. 233 sq., 328 sq., la politique de Manuel I<sup>er</sup> Comnène et de Michel VIII Paléologue, et l'effort pour la reconquête de la Sicile et de l'Italie sous les Macédoniens.

(2) Sur les empereurs de cette période et notamment sur Michel III, cf. les travaux de H. GRÉGOIRE, *Byz.*, t. V, 1929, p. 327 sq. ; sur la carrière et le règne des empereurs iconoclastes,



se fit grâce au nouveau régime de l'administration provinciale, le régime des thèmes, élaboré définitivement, nous l'avons vu, pendant cette période. En effet, il est hors de doute que la répartition du territoire menacé en une série de circonscriptions administratives quasi autonomes, de caractère militaire très net et dotées de moyens de défense propres, notamment d'une armée recrutée localement et chargée avant tout de la protection du territoire qu'elle couvre, c'est-à-dire du pays d'origine de ses soldats (1), se trouve à l'origine de la défense efficace que l'Asie Mineure a opposée aux attaques concertées des Arabes qui, malgré leurs multiples succès, n'ont jamais pu s'installer définitivement au-delà du Taurus (2). A l'exemple des thèmes de l'Asie Mineure, des circonscriptions militaires du même type furent créées en Occident, notamment en Thrace et en Macédoine, pays menacés par l'expansion du premier État bulgare, et dans les îles et le littoral égéen (Grèce et Péloponnèse), ouverts aux attaques maritimes des Arabes et à l'infiltration slave (3). Le même système fera ses preuves au x<sup>e</sup> siècle en Italie, pays convoité par les pays occidentaux et les Arabes africains (4).

Les circonscriptions administratives des régions littorales, notamment celles des îles, constituent, nous le verrons (5), des commandements purement maritimes ; autrement dit, pour assurer leur défense, elles sont dotées, étant donné leur situation géographique, de détachements plus ou moins importants de la flotte byzantine. Flotte des thèmes maritimes ou flotte provinciale, la flotte qui stationne dans les îles et sur le littoral égéen est équipée de marins recrutés dans une large mesure sur place ; ils ont ceci de commun, outre leur valeur maritime, qu'ils sont originaires de régions dont le passé historique, les conditions géographiques et l'intérêt économique (commerce maritime) les rattachent aux traditions du monde gréco-romain. Ils sont étrangers à l'esprit et aux préoccupations des populations rurales de l'Asie Mineure, qui fournissent maintenant les effectifs de l'armée de terre, qui supportent victorieusement les attaques arabes et d'où sont originaires les empereurs militaires (ταξειδίαριοι dit un texte) (6), et qui sont de

cf. E. W. BROOKS, *The Struggle with the Saracens (717-867)*, C.M.H., t. III, 1923, p. 119-138 ; K. SCHENK, *Kaiser Leon III*, Halle, 1880 ; A. LOMBARD, *Constantin V empereur des Romains*, Paris, 1902 ; et pour le second iconoclisme, cf. A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, t. I, p. 23 sq.

(1) Ce qui permet à l'empereur Léon VI d'haranguer l'armée byzantine en ces termes : « Vous qui combattez pour la famille, les amis, la patrie et toute la nation chrétienne » : P.G., t. CVII, col. 949.

(2) H. AHRWEILER, *op. cit.*, p. 16-32.

(3) G. OSTROGORSKIJ, *Geschichte*<sup>3</sup>, p. 160 sq. ; et le travail récent de P. LEMERLE, *La Chronique improprement dite de Monemvasie* : le contexte historique et légendaire, R.E.B., t. XXI, 1963, p. 5 sq.

(4) Sur l'organisation des thèmes en Italie, cf. J. GAY, *L'Italie méridionale*, p. 165 sq.

(5) Ci-dessous, p. 62 sq.

(6) J. A. CRAMER, *Anecdota Oxoniensia*, t. IV, p. 257.



ce fait un facteur important de la politique et de la vie byzantines, marquées alors par ce qu'on peut considérer comme le véritable iconoclisme.

L'Occident gréco-romain, hostile de par ses traditions historiques à l'esprit micrasiatique oriental et iconoclaste qui domine maintenant la scène sociale, politique et économique de l'Empire, manifesterait sa réaction de plusieurs manières. Les mouvements séditieux de la flotte des provinces, équipée de marins originaires des régions grecques, romaines ou hellénisées depuis l'Antiquité, régions qui, selon saint Étienne le Jeune, constituent les bastions de l'iconodoulie (1), sont la seule réaction militaire que les iconodoules traditionalistes et conservateurs pouvaient opposer aux empereurs iconoclastes. Aussi n'est-il point étonnant de voir la flotte des Cyclades et de l'Hellade voguer à l'aide de l'iconodoule Kosmas en révolte contre l'instigateur de l'iconoclisme, Léon III l'Isaurien (2), de voir la Sicile et l'Italie opposer une réaction armée aux projets de ce même empereur (3), et la flotte provinciale dans son entier se rallier à Thomas, qui se disait iconodoule et qui de toute façon assiégeait, grâce à la flotte, la capitale défendue par un empereur iconoclaste et micrasiate (4). Rappelons à ce propos que l'avènement de Michel II inaugurerait la seconde période iconoclaste et annonçait ainsi l'application d'une politique contraire à celle appliquée par les empereurs iconodoules, qui, par une série de mesures économiques et fiscales, avaient particulièrement favorisé les populations maritimes et commerçantes (5). Ainsi comprend-on la réaction des marins en faveur de la révolte de Thomas, dont l'origine, les convictions religieuses et les relations avec les Arabes faisaient présager un continuateur de la politique des empereurs iconodoules de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle.

A la dissidence ou plutôt à l'hostilité des effectifs de la flotte des provinces, notamment de l'Hellade, des Cyclades et de la Sicile, les empereurs iconoclastes opposèrent

(1) P.G., t. C, col. 1117.

(2) THÉOPHANE, p. 405, 410; *Liber Pontificalis*, éd. DUCHESNE, I, p. 184-185; CH. DIEHL, *Études sur l'administration byz. dans l'exarchat de Ravenne*, Paris, 1888, p. 376-377.

(3) E. EICKHOFF, *Seekrieg*, p. 22-23; il est caractéristique que Léon III envoie contre les révoltés d'Italie les effectifs du thème micrasiatique des Cibyrrhéotes: THÉOPHANE, p. 410; à ce sujet, cf. L. M. HARTMANN, *Geschichte Italiens im Mittelalter*, Leipzig, 1900, t. II, p. 86 sq.

(4) Cf. ci-dessous, p. 40-44.

(5) Par une série d'exemptions Irène favorisa surtout le commerce maritime et la navigation, ce qui lui attira les sympathies des populations côtières: cf. THÉOPHANE, p. 475; THÉODORE STROUDITE, *Epistolae*, P.G., t. XCIX, col. 929 sq.; F. CUMONT, *Anecdota Bruxellensia*, I, *Chroniques byz. du ms. 11376*, Gand, 1894, p. 27; *Vie des saints David, Siméon et Georges*, *Anal. Boll.*, t. XVIII, 1899, p. 250: exemption en faveur de l'île de Lesbos; sur la politique économique des empereurs iconodoules en général, cf. P. LEMERLE, *Esquisses*, p. 68-69; H. AHRWEILER, *L'Asie Mineure et les invasions arabes*, R.H., t. CCXXVII, I, 1962, p. 25.



leurs armées de terre, la flotte impériale, équipée de mercenaires byzantins et étrangers (à ce moment surtout des Khazars), et la flotte de Cibyrrhéotes, composée dans une large mesure de Mardaïtes installés à Attalée (1), et dont le commandement relevait directement de l'empereur (2). Notons que ce sont là les deux formations navales de l'Empire qui disposaient à ce moment du feu grégeois (3). Le renforcement des effectifs de la flotte impériale a pu sauver Constantinople des menaces arabes et iconodoules, et a assuré au centre le contrôle des régions extérieures et éloignées, soumises, nous le verrons (4), à des archontes dépendant directement de l'empereur ; mais il ne pouvait protéger des Arabes le littoral, dont la protection revenait à la flotte provinciale. La mobilisation de la flotte des Cyclades et de l'Hellade par les empereurs iconodoules en lutte contre les Slaves et les Bulgares (c'était la pacification des provinces occidentales qui les intéressait) et l'empressement de ces flottes à secourir les révoltés contre les empereurs iconoclastes ont souvent dépourvu de leurs défenseurs les bases égéennes (5). Le résultat le plus catastrophique en fut, nous l'avons vu, l'installation des Arabes en Crète et dans la mer Égée, suivie des victoires musulmanes en Sicile et en Italie. Elle marqua la fin de la prospérité des populations littorales, périodiquement attaquées depuis par les pirates crétois et soumises à leurs exigences (6), et elle signifia pour l'Empire la perte du contrôle des voies maritimes et la fin de sa thalassocratie. Avant d'étudier cette nouvelle période de l'histoire de la Méditerranée, nous essaierons de préciser certains aspects de l'organisation maritime de Byzance et, plus particulièrement, de l'administration et du fonctionnement de son armée de mer, telle qu'elle fut constituée pour mener la lutte contre les Arabes.

(1) Cf. ci-dessous, p. 50, 399-400.

(2) *De Administrando Imperio*, I, p. 240 : « Le katépanô des Mardaïtes est nommé par l'empereur. »

(3) Ci-dessus, p. 34.

(4) Ci-dessous, p. 54 sq.

(5) Cf. ci-dessous, p. 47, n. 2.

(6) Cf., à titre d'exemple, prélèvement d'impôts sur la population du Péloponnèse, *Vita Petri episcopi Argivorum*, éd. MAI, *N.P.B.*, t. IX, 3, p. 11 ; sur celle de Naxos, CAMÉNIATE, p. 583 ; *Acta SS, Febr.*, II, p. 1125 sq. Sur les Arabes de Crète, cf. en dernier lieu, G. MILES, *Byzantium and the Arabs : relations in Crete and the Aegean area*, *D.O.P.*, t. XVIII, 1964, p. 1-32.



## CHAPITRE II

### LA NOUVELLE ORGANISATION DE L'ARMÉE DE MER ET DES BASES NAVALES

#### A. ANCIENNES BASES NAVALES ET NOUVELLES CIRCONSCRIPTIONS MARITIMES

Le problème des circonscriptions maritimes de Byzance après l'apparition des Arabes sur mer présente, en raison de l'existence parallèle de plusieurs formations navales, une difficulté : préciser quelles sont les stations contrôlées par la flotte impériale en dehors de Constantinople, et quelles sont les bases de la flotte thématique et de la flotte provinciale (1). Avant d'examiner cet aspect du problème, faisons une constatation : toutes les régions érigées en thèmes jusqu'à l'avènement des Macédoniens (seconde moitié du ix<sup>e</sup> siècle) ont un littoral plus ou moins important ; en outre, toutes les mers byzantines sans exception ont été successivement exposées à l'action de tel ou tel ennemi de l'Empire disposant d'une flotte. Cependant les sources mentionnent explicitement les thèmes maritimes en opposition aux autres thèmes disposant d'une armée de terre, notamment de cavaliers (θέματα καβαλλαρικά par oppo-

(1) Il faut aussi tenir compte de la difficulté présentée par la nature de notre documentation : les sceaux appartenant à des fonctionnaires et officiers, commis de la marine, constituent une source importante mais laconique, qui demande une étude critique rigoureuse, surtout en ce qui concerne la datation. Les tactiques militaires, et notamment celles groupées sous le nom des *Nau-machica* (cf. l'édition de A. DAIN, Paris, 1943 ; R. VÁRI, *Zur Überlieferung mittelgriechischer Taktiker*, B.Z., t. XV, 1906, p. 78 sq., et ST. KYRIAKIDÈS, *Byzantinai Mélétoi*, III, Thessalonique, 1937-1939, p. 21-26) traitent surtout de la stratégie à mettre en œuvre pendant les combats navals. Les sources narratives, les historiens et, pour la période qui nous intéresse, les chroniqueurs, se contentent du récit des batailles sans se soucier des détails concernant l'organisation de la flotte, de ses cadres et de sa composition. Les sources officielles ou semi-officielles, sceaux, *taktika* des dignités, les quelques inscriptions et les nouvelles, nous fournissent les renseignements les plus intéressants : elles demandent à être interprétées par les autres sources de l'époque ; enfin les récits des vies des saints de cette période restent de loin la source la plus riche, surtout en ce qui concerne les itinéraires maritimes et les communications.



sition aux θέματα πλό(ω)ιμα, πλευστικά, πλοῖμοθέματα, πλοῖμοι στρατηγίδες (1) ; elles laissent ainsi entendre que les thèmes n'avaient pas tous une flotte propre, armée et entretenue par leur population et chargée de la garde de leur rivage. La défense du littoral des thèmes non maritimes devait dans ce cas être assurée par des détachements équipés et armés par Constantinople et appartenant à la flotte provinciale ou à la flotte impériale (2). Les officiers qui les commandaient appartenaient aux cadres de l'une ou de l'autre de ces formations navales, leur titre révèle l'autorité dont ils dépendent ; retenons cette constatation, car elle nous aidera à étudier les fonctions de certains officiers en exercice dans les provinces, et dont le rôle est insuffisamment précisé par les sources.

Aux VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, période qui voit la coexistence de plusieurs puissances maritimes dont aucune n'exerce une véritable thalassocratie et où l'insécurité règne par conséquent sur les mers, les bases navales de Byzance se multiplient, ainsi que ses flottes, sans que cela indique obligatoirement un renforcement de sa position dans le monde maritime de cette époque. Nous trouvons des stations de flottilles tout au long du vaste littoral byzantin, et non pas seulement aux postes frontaliers comme pendant la période antérieure. On en trouve sur les points contrôlant les routes empruntées par les flottes ennemies, notamment sur les côtes de la mer Égée : notons cependant que, malgré leur nombre, les bases de la flotte byzantine de cette période se sont révélées insuffisantes pour la défense effective des régions côtières, dont aucune ne fut épargnée par les multiples ennemis de Byzance, les Arabes, les Russes, et plus tard les Normands et même les Turcs.

Sous les premiers empereurs iconoclastes, Byzance, décidée à faire échouer les projets arabes et à maintenir à tout prix la maîtrise des mers afin d'assurer le contrôle de son empire maritime, qui s'étendait alors de la mer Tyrrhénienne au fond du Pont-Euxin, se trouva en possession d'une force navale importante. Dans le monde du VIII<sup>e</sup> siècle la flotte byzantine, alors considérablement accrue, a été appelée à jouer un

(1) A titre d'exemple, cf. *De Thematibus*, p. 81 ; *De Ceremoniis*, p. 651 sq., 695 ; NICÉPHORE, p. 73 ; THÉOPHANE CONTINUÉ, p. 55, 79 ; SYMÉON MAGISTRE, p. 623 ; ZONARAS, III, p. 245 ; THÉOPHANE, p. 437 ; GEORGES LE MOINE CONTINUÉ, p. 758 ; et pour les καθάλλαρικά θέματα : THÉOPHANE, p. 364, 383 ; THÉODOSE DE MÉLITÈNE, p. 117 ; LÉON GRAMMAIRIEN, p. 171, et les passages du *De Ceremoniis* mentionnés ci-dessus.

(2) Ainsi s'explique pourquoi le littoral sud de la Propontide est mentionné par le Porphyrogénète comme appartenant en même temps au thème de l'Opsikion et à celui de la Mer Égée (il était gardé par la flotte de ce thème), et pourquoi le littoral occidental de l'Asie Mineure, notamment Smyrne, Adramytte et Éphèse, figure sous le thème des Thracésiens et sous celui de Samos (*De Thematibus*, p. 68, 69, 81, 83) ; nous reviendrons sur cette question compliquée (cf. ci-dessous, Appendice I) ; enfin la flotte des Cibyrrhéotes est chargée de la garde de tout le littoral sud de l'Asie Mineure, dont une partie appartient au thème des Anatoliques : cf. *P.G.*, t. CVII, col. 980 ; THÉOPHANE CONTINUÉ, p. 453.



rôle prépondérant pour le maintien de la puissance de l'Empire et la sécurité de son territoire. Elle assure la garde des bases situées dans les endroits qui contrôlent les routes internationales ; elle est chargée de la défense des régions menacées par l'activité pirate arabe ; elle entreprend des expéditions contre les bases de la flotte arabe, notamment contre Alexandrie et Tripolis (Syrie) (1) ; elle est souvent au service de l'armée byzantine opérant sur la frontière danubienne contre les Bulgares (2) et dans le Pont-Euxin oriental contre les Arabes et leurs alliés arméniens (3). Grâce à une organisation souple et adaptée chaque fois aux circonstances prédominantes dans telle ou telle partie des mers byzantines, elle a mené à bien les multiples tâches dont elle a été chargée. En effet pendant tout le VIII<sup>e</sup> siècle, période connue sous le nom de premier iconoclasme, les Arabes, nous l'avons vu, n'ont enregistré aucun progrès important ; ils ont continué leurs expéditions, maintenant contre le littoral italien (4), sans réussir cependant à s'y implanter ; ils se sont abstenus de toute action contre Constantinople ; ils n'ont jamais pénétré dans le Pont-Euxin ; leurs efforts pour s'installer sur les rives orientales de cette mer sont restés définitivement vains (5). Tout au long du VIII<sup>e</sup> siècle la flotte byzantine, en duel perpétuel avec les flottes arabes, qui contrôlent indiscutablement les côtes méridionales de la Méditerranée, de la Syrie à l'Espagne, assure les communications entre l'Orient et l'Occident byzantins et permet à l'Empire de défendre efficacement ses positions stratégiques qui jalonnent la route unissant par la mer Égée le Pont-Euxin aux mers italiennes.

Byzance, soucieuse de maintenir à tout prix le contrôle de l'axe maritime Pont-Euxin-Méditerranée occidentale et de défendre son littoral des attaques pirates des Arabes, adopte diverses solutions pour administrer ses régions littorales, toutes ne connaissant

(1) Connues surtout par les sources orientales : cf., à titre d'exemple, ÉLIE DE NISIBE, tr. E. W. BROOKS-J. CHABOT, *C.S.C.O.*, p. 100 ; E. W. BROOKS, *The Arabs in Asia Minor*, *J.H.S.*, t. XVIII, 1898, p. 45 : attaque contre Laodicée de Syrie ; A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, t. I, p. 212 sq., 218-219, 276, 315-317, 387, 389, 394, et t. II, p. 189 : attaque contre Damiette ; à ce sujet, cf. H. GRÉGOIRE, *Byz.*, t. VIII, 1933, p. 515-517, 524-525 ; R. RÉMONDON, A propos de la menace byz. sur Damiette sous Michel III, *ibid.*, t. XXIII, 1953, p. 245-250. Sur les incursions byzantines contre les pays arabes, cf. MASŪDĪ, dans A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, t. II, p. 37, et p. 43, 176, 210 sq., 381 : attaques contre les Arabes de Cilicie, de Syrie et de Palestine au x<sup>e</sup> siècle.

(2) Cf., à titre d'exemple, THÉOPHANE, p. 432-434, 437, 446-447 ; *De Administrando Imperio*, I, p. 252.

(3) THÉOPHANE, p. 391 sq. ; THÉOPHANE CONTINUÉ, p. 123, 136 ; GÉNÉSIO, p. 61-62.

(4) E. EICKHOFF, *Seekrieg*, p. 19-21, 26-27 ; A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, t. I, p. 61-65.

(5) Sur l'effort byzantin pour se maintenir sur les côtes orientales du Pont-Euxin et pour empêcher les Arabes de s'installer et de construire une flotte, cf. J. LAURENT, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, Paris, 1919, p. 18-20, 186 sq., et pour l'époque qui nous intéresse, *ibid.*, p. 206 sq.



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

**BIBLIOTHÈQUE BYZANTINE**

dirigée par Paul LEMERLE

**SÉRIE « ÉTUDES »**

- N° 1** **ANTOINE BON**  
**Le Péloponnèse byzantin jusqu'en 1204**  
Un volume in-8° carré..... F. 12 »
- N° 2** **PAUL LEMERLE**  
**L'Émirat d'Aydin. Byzance et l'Occident**  
**Recherches sur « La Geste d'Umūr Pacha »**  
Un volume in-4° couronne..... F. 24 »
- N° 3** **WANDA WOLSKA**  
**La Topographie chrétienne de Cosmas Indicopleustès**  
**Théologie et Science au VI<sup>e</sup> siècle**  
Un volume in-4° couronne..... F. 40 »
- N° 4** **NICOLAS SVORONOS**  
**La Synopsis Major des Basiliques**  
**et ses appendices**  
Un volume in-4° couronne..... F. 24 »
- N° 5** **HÉLÈNE AHRWEILER**  
**Byzance et la mer**  
Un volume in-4° couronne..... F. 60 »
- N° 6** **VITALIEN LAURENT**  
**Études de numismatique byzantine**  
Un volume in-4°..... (en préparation)

**SÉRIE « DOCUMENTS »**

- N° 1** **VITALIEN LAURENT**  
**DOCUMENTS DE SIGILLOGRAPHIE BYZANTINE**  
**La Collection C. Orghidan**  
Un volume in-4° carré, avec LXX planches..... F. 48 »
- N° 2** **IRÈNE MÉLIKOFF-SAYAR**  
**Le Destān d'Umūr Pacha**  
Un volume in-4° carré..... F. 15 »
- N° 3** **ANDRÉ GUILLOU**  
**Les Archives de Saint-Jean-Prodrome**  
**sur le mont Ménécée**  
Un volume in-4° carré..... F. 22 »
- N° 4** **HÉLÈNE AHRWEILER**  
**Les Archives des monastères grecs d'Asie Mineure**  
Un volume in-4°..... (en préparation)

**TRAITÉ D'ÉTUDES BYZANTINES**

publié par Paul LEMERLE

- Vol. I. — **La Chronologie**, par V. GRUMEL, in 4° carré..... F. 40 »  
— II. — **Les Papyrus**, par A. BATAILLE, in-4° carré, avec XIV planches.. F. 18 »  
— III. — **Les Manuscrits**, par J. IRIGOIN..... (en préparation)  
— IV. — **Les Documents d'Archives**, par P. LEMERLE..... (en préparation)

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS-VI<sup>e</sup>



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

